

AGRIDAPE

Revue sur l'agriculture durable à faibles apports externes

Juin 2018-Volume 34-2



Agriculture durable et insertion des jeunes



Agriculture durable à faibles apports externes
Numéro 32-4, juin 2018
AGRIDAPE est l'édition régionale
Afrique francophone des magazines
LEISA co-publiée par IED Afrique
ISSN N°0851-7932



Édité par :
IED Afrique
24, Sacré Coeur III - Dakar
BP : 5579 Dakar-Fann, Sénégal
Téléphone : +221 33 867 10 58
Fax : +221 33 867 10 59
E-mail : agridape@iedafrique.org
Site Web : www.iedafrique.org

Coordonnateur : Birame Faye

Comité éditorial :
Bara Guèye, Cheikh Tidiane Wade,
Mamadou Fall, Mamadou Diop,
Lancelot Soumelong Ehode, Mamadou
Ndong Touré, Rokhaya Faye

Administration :
Maimouna Dieng Lagnan

Traduction : Bougouma Mbaye Fall
et Ousmane Traoré Diagne

Conception graphique :
Elhadj Diakité
77 297 09 43

Edition Internationale
Farming Matters
Secrétariat : IED Afrique

Edition éthiopienne
Wegel
MELCA
PB: 1519 Code 1250 Addis Ababa, Ethiopia
E-mail: nchs4f@gmail.com

Édition espagnole
La revista de agro-ecologia
Asociación ETC Andes, AP.18-0745,
Lima 18, Pérou
E-mail : base-leisa@etcandes.com.pe

Édition indienne
LEISA India
AME Foundation,
PO Box 7836, Bangalore
560 085, Inde
E-mail : amebang@giasbg01.vsnl.net.in

Sommaire

- 4 **Editorial**
- 6 **Mali : la plateforme Benkadi Bougou vole au secours des jeunes de Ségou**
Traore Abdramane Traoré & Sophie Parron
- 10 **Bénin : Songhaï, l'école des fermiers-entrepreneurs qui fait des émules**
Benjamin Polle
- 12 **L'entrepreneuriat agricole des jeunes : Brice Lekane, un exemple réussi**
Félix Meutchieye & Brice Lekane Mekontchou
- 14 **« Dynamiser l'agriculture, c'est régler les problèmes de chômage, d'émigration clandestine »**
Interview réalisée Seydina Ibrahima Faye
- 17 **Mali : des jeunes préfèrent le maraîchage à l'émigration**
Hakourou Syby
- 19 **Niger : LuxDev insère les jeunes ruraux dans des filières agricoles**
Michel Maricaux
- 22 **OPINION : L'agriculture : un grenier d'emplois durables pour les jeunes et les migrants de retour**
Dr Cheikh Tidiane WADE
- 26 **Bibliographie**
- 28 **Sites web et liens**
- 29 **Agridape infos**
- 30 **Lu pour vous : Le ROPPA réaffirme sa position sur l'agroécologie paysanne**
- 34 **IED infos**

UN RESEAU, UNE DYNAMIQUE

AgriCultures est un réseau de diffusion et d'échange d'informations sur des approches agricoles respectueuses de l'environnement et adaptées aux réalités agroécologiques et sociales. Ce nom marque bien le fait que l'agriculture n'est pas juste un secteur économique de spéculation ou un ensemble de paquets technologiques, mais qu'elle comporte une dimension culturelle intrinsèque dont la diversité est à valoriser et à protéger. Le réseau réunit sept éditions régionales, dont AGRIDAPE, représentant tous les continents. Ces éditions sont regroupées autour d'un secrétariat international pour renforcer la promotion de l'agriculture durable comme réponse au défi alimentaire mondial. AgriCultures dispose également d'une base de données spécialisée et d'un site Internet interactif qui permet d'accéder à de nombreuses informations et d'échanger sur le développement de l'agriculture durable dans le monde.

Le Programme sur l'Agriculture Durable à Faibles Apports Externes (AGRIDAPE) couvre l'Afrique francophone. Lancé en 2003, son objectif est de promouvoir les bonnes pratiques en matière d'agriculture écologique durable. Il s'appuie sur la production d'un magazine trimestriel tiré à 3500 exemplaires distribués dans 55 pays, la mise en réseau des acteurs de l'agriculture durable au niveau national et le renforcement des capacités en capitalisation des expériences.

AGRIDAPE est porté par Innovation, Environnement et Développement en Afrique (IED Afrique) dont la vision est que le développement durable doit nécessairement s'appuyer sur le renforcement des capacités des catégories les plus vulnérables et l'établissement de relations équitables entre les différents acteurs de façon à permettre leur réelle participation à l'amélioration des conditions de vie et du bien-être des populations. Ainsi, IED Afrique fait la promotion des approches participatives à travers la recherche-action, l'analyse des politiques, la mise en réseau, la formation, la production et la diffusion d'informations en Afrique francophone pour atteindre le développement durable. Et, dans ce cadre, elle propose aux partenaires différents supports accessibles à travers son site internet (www.iedafrique.org).

Édition brésilienne

Agriculturas, experiencias em agroecologia
AS-PTA, Rio de Janeiro, RJ Brésil 20091-020
E-mail : paulo@aspta.org.br

Abonnements

AGRIDAPE est une revue gratuite, sur demande.

Pour vous abonner, veuillez écrire à
agridape@iedafrique.org

Photo de couverture :
expérience d'insertion des jeunes au Mali
Source : Tourism for Help

La rédaction a mis le plus grand
soin à s'assurer que le contenu de la
présente revue est aussi exact que
possible. Mais, en dernier ressort,
seuls les auteurs sont responsables
du contenu de chaque article.

Les opinions exprimées dans cette
revue n'engagent que leurs auteurs.
La rédaction encourage les lecteurs
à photocopier et à faire circuler ces
articles. Vous voudrez bien
cependant citer l'auteur et la source
et nous envoyer un exemplaire de
votre publication.



Chères lectrices, chers lecteurs,

Ce numéro de la revue AGRIDAPE fait un focus sur les expériences qui visent à insérer les jeunes dans le secteur agricole. Plusieurs initiatives sont en cours d'expérimentation en Afrique, allant dans le sens de fixer les jeunes dans leurs terroirs.

Constatant les limites de l'agriculture conventionnelle, les acteurs s'approprient de plus en plus des approches agricoles respectueuses des écosystèmes pour démontrer qu'il est possible de bâtir un système de production durable et capable de répondre aux attentes des jeunes.

C'est ainsi que des jeunes, des organisations de producteurs et d'appui au développement sont dans une dynamique de co-construction d'un modèle agricole qui valorise les ressources locales et les capacités d'innovation de cette catégorie de la population comme une réponse au chômage. Mais le potentiel d'emplois exploitable est encore en jachère.

Bonne lecture !

Mali : la plateforme Benkadi Bougou vole au secours des jeunes de Ségou

A. Traoré & S. Parron

La plateforme Benkadi Bougou forme et installe des jeunes défavorisés dans les communes de Ségou dans l'agriculture. Couplée à une approche communautaire territoriale et inclusive pour développer une dynamique collective de partage de savoirs, la ferme participe à la défense et promotion d'une agriculture pérenne, basée sur les connaissances des paysans.



L'entrepreneuriat agricole des jeunes : Brice Lekane, un exemple réussi

F. Meutchieye & B. L. Mekontchou

Au Cameroun, le jeune Brice Lekane s'est investi avec de modestes moyens dans l'apiculture. Les premières productions autorisent l'espoir. En outre, grâce à un volet formation et accompagnement, l'expérience est en train d'essaimer au niveau local, en plus des emplois déjà créés.



Niger : LuxDev insère les jeunes ruraux dans des filières agricoles

M. Maricaux

Dans la région de Dosso, au Niger, une stratégie a été développée par LuxDev pour installer durablement les jeunes dans des filières agricoles porteuses. L'expérience s'appuie sur la formation, le conseil agricole, l'accès crédit et sur un partenariat multi-acteurs. Cette démarche a permis d'orienter des centaines de jeunes dans l'agriculture.



Terreau d'emplois à fertiliser

En Afrique, l'échec des politiques agricoles successives ne se manifeste pas uniquement à travers la persistance de l'insécurité alimentaire. Plus que l'exode rural, il a fait des jeunes ruraux de potentiels migrants. Pourtant, l'agriculture demeure un terreau capable de fixer les jeunes qualifiés et non qualifiés dans les terroirs. Pour parer au départ massif de la main-d'œuvre agricole, il faudra ressusciter l'intérêt des jeunes pour une agriculture durable et apte à répondre à leurs attentes, à travers une formation, l'accès au financement, à la terre et aux marchés.

Dans une édition antérieure, la revue AGRIDAPE avait passé au peigne fin la place des jeunes dans l'agriculture familiale¹. Un examen des différentes études de perception sur l'activité agricole avait montré que l'intérêt de ces derniers pour l'agriculture avait fortement baissé. Celle-ci ne pouvait plus leur assurer un emploi durable et des revenus décents à même de les fixer dans leurs terroirs. L'échec de l'agriculture conventionnelle et le changement climatique en sont des causes.

Du coup, les jeunes ruraux préféraient l'exode rural, en exerçant de petits métiers dans les centres urbains. Face au renchérissement du coût de la vie, ces activités ne sont plus en mesure de leur assurer des revenus leur permettant de subvenir aux besoins de leurs familles restées en milieu rural. Saisonnière au début, cette migration urbaine est devenue définitive. La suite est moins flatteuse.

En effet, la paupérisation des villes et campagnes et le chômage des jeunes a créé une nouvelle dynamique, cette fois-ci plus risquée. Les jeunes tentent l'immigration clandestine en destination de l'Europe avec tout le lot de drames et d'indignités observés sur le trajet.



Lutte anti-érosive au Mali

(crédit photo: IED Afrique)

Un défi politique

Ne pouvant pas être indifférents à ce phénomène, les décideurs politiques tentent de prendre en charge la question de l'emploi des jeunes en Afrique. Au niveau régional, l'agriculture est considérée comme un secteur stratégique capable de générer plusieurs milliers d'emplois et de résoudre en même temps la question de l'insécurité alimentaire. A ce titre, le Nouveau partenariat pour le développement de l'Afrique (NEPAD) et la Banque africaine de développement (BAD) ont donné les grandes orientations.

La mise en œuvre du PDDAA² repose sur les organisations sous-régionales comme la CEDEAO pour dérouler les programmes d'investissement aptes à trouver une réponse agricole au chômage des jeunes. De son côté, la BAD a développé une stratégie pour l'emploi des jeunes en Afrique, principalement axée sur l'agriculture³ en mettant le focus bien sûr l'accès au crédit.

Miser sur la formation

L'insertion durable des jeunes dans le secteur agricole requiert un

préalable : favoriser des systèmes de productions durables respectueuses des écosystèmes et propices à l'esprit d'innovation des jeunes. Il ne fait aucun doute que les jeunes ruraux qui ont pour la plupart grandi sous l'ère de l'agriculture conventionnelle ont besoin d'une formation sur les pratiques agricoles durables.

En Afrique, cette « porte d'entrée » semble faire l'objet d'un consensus. En effet, plusieurs initiatives qualifiées de bonnes pratiques sont prises par les organisations d'appui au développement et de producteurs allant dans le sens de former des jeunes à l'agroécologie⁴. Ces formations pratiques de base sont préalables à toute insertion durable des jeunes ruraux et urbains. Elles viennent combler un gap creusé par le système formel de formation académique. Celui-ci offre des cycles long et intermédiaire qui s'adressent à de jeunes diplômés capables de réussir un concours d'entrée.

Au Mali par exemple, la plateforme d'expérimentation, d'adaptation et d'innovation autour de l'agroécologie paysanne dite « Benkadi Bougou » forme et installe des jeunes défavorisés dans les communes de Ségou (page 6). Au Niger, une approche similaire développée par

¹AGRIDAPE Volume 27-1 2011 avait porté sur le thème jeunes et agricultures.

²Le PDDAA est le volet agricole du NEPAD

³La stratégie de la BAD a été présentée à la suite de conférences ministérielles régionales organisées du 18 au 27 février 2017.

⁴Capitalisation des actions de formation-insertion des jeunes conduites par les ONG, AFD, 2015



(crédit photo: IED Afrique)

Jeunes engagés dans la restauration des sols

la coopération luxembourgeoise a contribué à l'installation des jeunes dans des filières agricoles porteuses (page 19). Au Bénin, le réputé centre Songhaï continue de former de jeunes agriculteurs et les accompagnent dans leur processus d'installation. D'ailleurs, ce modèle est en train d'être reproduit au Nigéria, en Sierra Léone et au Libéria (page 10).

Parfois, des organisations développent des partenariats avec des écoles de formation publiques reconnues. C'est la voie suivie par le Conseil national de concertation et de coopération des ruraux (CNCR) au Sénégal pour créer un centre d'incubation au sein de l'École nationale supérieur d'agriculture (ENSA), afin d'initier des jeunes paysans ruraux et urbains à l'agriculture⁵. Les gouvernements sont manifestement absents sur ce terrain, en dépit des multiples mécanismes de financement visant à développer l'entrepreneuriat agricole chez les jeunes.

Accès au financement

Bien qu'utile, le CNCR a compris que la formation est de loin de suffire. L'accès au crédit est une condition nécessaire à une installation durable des jeunes dans l'agriculture. Dans l'esprit du banquier, le jeune sans revenu fixe et durable est client à risque élevé en matière de crédit. Mais le démarrage d'une exploitation agricole requiert un minimum de ressources. Dans un processus d'octroi de crédit, une contribution personnelle n'est pas exclue. Elle permet de minimiser les risques.

Dans la région de Dosso (Niger) par exemple, LuxDev a demandé un apport personnel de 7% aux jeunes bénéficiaires de micro-crédit.

Par ailleurs, il est actuellement observé un regain intérêt pour l'agriculture. Le plus souvent, ce sont des jeunes qui étaient dans d'autres activités professionnelles ou des migrants de retour. Au Sénégal, dans la commune de Tasset, le jeune Saliou Sidy Mbaye dévoile toute sa fierté d'un retour au pays réussi grâce à sa ferme agricole qui lui procure des revenus et offre des emplois à ses pairs de la localité (page 14).

Il n'en demeure pas moins que l'accès au financement reste un défi majeur pour les jeunes paysans. En général, ceci est assujéti à une garantie de type mobilière ou immobilière. Le foncier rural étant ce qu'il est, c'est-à-dire enregistré à titre précaire, les institutions financières ne prennent pas souvent le risque d'accompagner un projet agricole quelle que soit par ailleurs sa pertinence.

Accès à la terre et aux marchés

La terre est pourtant le premier facteur de production. Par conséquent, l'accès des jeunes à un foncier sécurisé est une nécessité, si l'on veut éviter d'en faire de potentiels migrants ou de les confiner dans une agriculture de subsistance. L'accès aux terres productives est alors une condition lorsqu'ils souhaitent gagner leur vie dans le secteur agricole. D'une part, la terre permet d'exercer l'activité

agricole et d'autre part, le fait d'en posséder permet d'augmenter la considération sociale du jeune.

A ce titre, l'implication des collectivités territoriales dans les initiatives d'insertion des jeunes dans l'agriculture est une condition sine qua non. Au Mali, l'initiative Benkadi Bougou a contribué à l'exploitation de plus de 120 ha par les jeunes. Mais pour contourner les obstacles administratifs, elle avait ciblé des jeunes dont la plupart exploitaient déjà des périmètres agricoles. Une fois ce défi relevé, les productions réalisées par les jeunes ont besoin d'être écoulees dans des délais raisonnables et à un prix rémunérateur. En milieu rural, les foires agricoles et les marchés hebdomadaires jouent encore un rôle important dans la commercialisation des produits agricoles. Certes utiles, ces espaces marchands ont montré leurs limites.

C'est dire que l'accès au marché doit être mieux adressé par les décideurs africains. La faiblesse des revenus générés par l'investissement agricole est de nature à décourager les jeunes agriculteurs. Cela suppose l'existence d'infrastructures de transport et le développement des chaînes de valeur agricoles quand on sait que la transformation des produits agro-alimentaires est une niche d'emplois. Ensuite, le désenclavement des zones de production facilite l'écoulement de la récolte brute dans les centres urbains.

Au-delà, c'est toute l'articulation entre les secteurs agricoles, l'industrie et le commerce qui doit être adressée. L'effet d'entraînement significatif que l'agriculture a dans les économies africaines est évident, mais les gros investissements réalisés par les pouvoirs publics ont du mal à être efficaces au point de résoudre la question de la sécurité alimentaire, du passage à l'agro-industrie et à la commercialisation, tout en préservant les écosystèmes. Ceci fait que certains jeunes à la recherche de revenus décents et durables ont encore du mal à percevoir l'agriculture comme un terreau très fertile.

² Ces bénéficiaires sont tirés du « Guide technique de pratiques agroécologiques et agroforestières en zone tropicale humide », ouvrage collectif sous la coordination de Justine Scholle, Gret, 2015



Mali : la plateforme Benkadi Bougou vole au secours des jeunes de Ségou

Traore Abdramane Traoré & Sophie Parron



Pépinières de la plateforme Benkadi Bougou

Crédit photo Tfh

La plateforme Benkadi Bougou forme et installe des jeunes défavorisés dans les communes de Ségou dans l'agriculture. Couplée à une approche communautaire territoriale et inclusive pour développer une dynamique collective de partage de savoirs, la ferme participe à la défense et promotion d'une agriculture pérenne, basée sur les connaissances des paysans.

Tourism for Help (TfH), une association officiellement reconnue en Suisse et au Sénégal depuis avril 2015, intervient dans la formation et l'insertion professionnelle des jeunes défavorisés. En 2011, l'association a créé son troisième centre de formation pratique aux métiers du tourisme, « Doni Blon » à Ségou, au Mali. Par ailleurs, depuis 2014, TfH travaille sur une nouvelle filière de formation en agroécologie avec son partenaire local Terres Jaunes, via son centre de formation « Benkadi Bougou ¹ ».

Le centre collabore avec un certain nombre de ministères, dont celui de la Formation professionnelle, de l'Hôtellerie et du Tourisme, de l'Agriculture, de l'Éducation, ainsi que leurs directions nationales et régionales. Au niveau régional, la collaboration avec le Gouvernorat, le Conseil régional, la préfecture et la mairie de la commune urbaine de Ségou se situe dans un premier temps sur des aspects techniques,

de procédures, d'autorisation et de reconnaissance. Ensuite, la collaboration se situera au niveau du suivi, de l'évaluation des outils pédagogiques, ainsi que de l'assistance et du soutien au travers des programmes et projets de l'État. Par ailleurs, les services déconcentrés de l'État participent aussi au processus de recrutement et du suivi insertion. De plus, l'État matérialise la formation des deux filières, via une certification des apprenants finalistes reconnue.

Benkadi Bougou participe à de nombreuses rencontres avec le monde paysan sur le thème de l'agroécologie et s'implique fortement au niveau du débat sur le foncier dans la région. Le responsable de cette filière à TfH, Abdramane Traoré, est devenu une personne ressource dans ces domaines ; ce qui lui a permis d'intégrer de nombreux réseaux. Il est également devenu membre actif des organisations telles que la

Coordination nationale des organisations paysannes (CNOP), à travers son dispositif de relais formateur paysan dans la région de Ségou et du Comité ouest-africain des semences paysannes Mali (COASP- Mali) dans le cadre de la promotion et la valorisation des semences paysannes dans la région de Ségou. Aujourd'hui, Benkadi Bougou et ses représentants sont fréquemment sollicités pour participer à des rencontres nationales et internationales afin partager leurs expériences en tant qu'acteur au niveau régional et national.

La ferme-école est devenue un espace de partage et d'échange d'informations, d'expériences et de concertation pour la promotion des semences paysannes et la défense des droits des agriculteurs. Par ailleurs, Benkadi Bougou organise des ateliers de renforcement des capacités sur les techniques et pratiques agroécologiques pour ses membres.

La région de Ségou est située au Centre du pays, à 240 km de la capitale

¹ « L'Entente » en langue bambara.



Crédit photo TFH

femmes engagées dans la plateforme

Bamako, sur les rives du fleuve Niger. D'une superficie de 62504 km², elle représente 5% du territoire national et compte 2 336 255 habitants. Essentiellement située dans la zone sahélienne, Ségou bénéficie d'un climat semi-aride, avec une moyenne de précipitations annuelles de 513 mm. Du point de vue hydrographique, la région est traversée par le fleuve Niger sur 292 km ainsi que par la rivière Bani ; ce qui permet de pratiquer des cultures irriguées d'où la vocation agricole de Ségou. La population de Ségou est extrêmement jeune : 54% des habitants ont moins de 15 ans et 31,8%¹, moins de 40 ans. Le chômage et le sous-emploi des jeunes non qualifiés sans moyen est un problème récurrent au Mali, malgré les potentialités dans les domaines de l'agriculture, l'élevage, la pêche, l'artisanat et du commerce. D'autre part, plus de 80% de la population du Mali est rurale et vit d'une agriculture traditionnelle qui peine à assurer la souveraineté alimentaire et un revenu suffisant aux familles.

Genèse

Deux ans après la création de son centre de formation dans les métiers liés au tourisme « Doni Blon », Terres Jaunes a été confronté à une difficulté d'approvisionnement de son hôtel d'application en légumes et produits nécessaires à la formation de ses apprenants. L'idée d'un jardin agroécologique et d'un petit élevage pouvant fournir l'hôtel et réduire la facture des matières premières, tout en favorisant l'autonomie financière du centre, a été soutenue par Tourism for Help. Ainsi, la ferme-école de

Benkadi Bougou a vu le jour, une première au Mali dans le domaine de la formation professionnelle en agriculture familiale.

Ciblant les jeunes ruraux, la ferme-école se propose de former chaque année 20 jeunes issus de 6 communes différentes du cercle de Ségou et de les accompagner dans leur installation sur leurs propres exploitations agricoles familiales. Le concept innovant « insérer avant de former » ouvre la voie à l'entreprenariat rural et à la lutte contre l'expropriation des terres, une menace de plus en plus prégnante pour les agriculteurs dans la région de Ségou.

Conçue pour soutenir l'hôtel d'application « Doni Blon », la ferme-école Benkadi Bougou est plus qu'une filière de formation, elle est devenue un modèle national qui œuvre pour fixer des jeunes et lutter contre l'exode rural. Elle vulgarise les pratiques agroécologiques dans les communes et villages bénéficiaires, en aidant les populations à améliorer la productivité agricole et à intégrer la dimension maraîchage, ce qui leur permet de générer davantage de revenus pour les familles.

Lors du recrutement des futurs apprenants, le Comité de sélection a appliqué des critères et fait passer des séries de tests aux candidats de chaque filière de formation. Pour Benkadi Bougou, les candidats doivent être issus d'une famille établie dans un des villages participant au projet (ce qui leur donne un accès à la terre avec les documents de cession ou titres pour leur permettre une installation durable), âgés de 16 à 29 ans, être motivés et disposés à rester au village.

Favoriser les jeunes filles

Benkadi Bougou favorise les candidatures de jeunes filles, afin de leur permettre de se former, de s'autonomiser et de devenir propriétaire de leurs terres. Doni Blon s'inscrit dans le cadre du Programme décennal de développement de la formation professionnelle pour l'emploi (PRODEFPE) et du Schéma directeur régional de la formation professionnelle et technique de Ségou

(SDRFPT), conçus pour contribuer de manière efficace à former et insérer des jeunes dépourvus de qualification et de ressources.

Du point de vue stratégique, la ferme-école s'inscrit également en parfaite adéquation avec la politique nationale du Mali, au travers notamment du Cadre stratégique pour la croissance et la réduction de la pauvreté (CSCR) qui met un accent particulier sur l'employabilité des jeunes, la loi d'orientation agricole qui prévoit la création de centres de formation dans les métiers agricoles comme levier majeur pour la professionnalisation du secteur et contribue à résoudre l'équation "adéquation formation emploi".

Benkadi Bougou a pour ambition de développer certains aspects de la formation (tels que la sylviculture, l'élevage, la pisciculture, les cultures contre saison, la transformation des produits de la ferme, etc.), afin de permettre aux jeunes de diversifier leurs productions dans leurs propres exploitations. La ferme entend diffuser largement les pratiques agroécologiques dans les villages des communes bénéficiaires. Le Projet promeut et aide les bénéficiaires à accéder aux crédits agricoles et autres programmes d'aide aux producteurs agricoles. De plus, un réseau composé des jeunes ayant suivi une formation à Benkadi Bougou et d'autres pratiquants de l'agroécologie sera mis en place en vue de la création d'un marché commun et de la promotion des produits bio.

Localisation et bénéficiaires

Le projet est implanté dans sept communes rurales (Séboougou, Pélangana, Markala, Cinzana, Sakoiba, Katiéna (cette dernière étant la plus éloignée, située à 100 km de la ville de Ségou) et Soigneboougou de la communauté urbaine de Ségou, chef-lieu de la région de Ségou au Mali.

1 « l'Entente » en langue bambara.



Ainsi, 60 jeunes ruraux hommes et femmes seront formés et installés dans leurs villages et développeront leurs propres exploitations familiales. 150 paysans seront renforcés dans les techniques et pratiques en agro-écologie. 120 hectares au minimum seront mis en production et en intensification. C'est aussi 60 villages dans 6 communes proches de Ségou qui bénéficieront de l'apport des maraîchages et des techniques agro-écologiques pour des centaines de bénéficiaires indirects.

Quelques résultats

| Période | Jeunes formés | Communauté paysannes formées | Communes bénéficiaires | Villages bénéficiaires | Jeunes installés | Activités principales des bénéficiaires |
|---------|---------------|------------------------------|------------------------|------------------------|------------------|-------------------------------------------------------------------------------------|
| 2014-15 | 18 | 56 | 06 | 14 | 18 | Maraîchage, aviculture traditionnelle et embouche bovine |
| 2015-16 | 16 | 67 | 05 | 19 | 7 (en cours) | Maraîchage, aviculture traditionnelle et embouche bovine |
| 2016-17 | 35 | 87 | 12 | 43 | 2 (en cours) | Maraîchage, aviculture traditionnelle, embouche bovine, culture sèche, pisciculture |
| 2014-17 | 69 | 210 | 23 | 76 | 27 | |

Stratégie de mise à l'échelle

Les jeunes formés et installés deviendront des formateurs-relais dans leurs villages respectifs, devenant ainsi un premier vecteur de vulgarisation des pratiques agroécologiques. Ces jeunes qui resteront dans les villages, en inspireront d'autres à rester pour développer les activités agricoles. Ceci contribuera au développement des zones rurales et à la création d'activités économiques. Le programme met l'accent sur la formation des jeunes filles, afin de leur permettre notamment de s'émanciper et d'avoir accès à la terre. Elles sont d'ailleurs les premières à développer leur propre pe

tite entreprise et accéder ainsi à une certaine autonomie financière.

L'amélioration de l'outillage agricole et la formation à la maintenance des petits outils que les paysans utilisent quotidiennement est un nouvel axe qui va être développé tout au long de cette deuxième phase du Projet. Les artisans et forgerons réfléchiront ensemble avec les paysans au perfectionnement des outils existants et s'appuieront sur des expériences similaires développées ailleurs. L'objectif est d'alléger le travail physique, de gagner du temps et d'accroître la rentabilité et l'efficacité. Ce processus

sera mis en place à partir de septembre 2016 (les approches sont déjà en cours avec les artisans).

Le Centre veut développer l'utilisation des énergies renouvelables pour la ferme-école Benkadi Bougou. Ainsi, il est prévu d'installer des générateurs éoliens fabriqués localement par des artisans dans le cadre d'un chantier-école. Outre la promotion des énergies renouvelables, le but à moyen terme est de garantir une large autonomie énergétique pour le centre, jusqu'à l'indépendance, avec un fort impact positif sur les coûts de fonctionnement du projet

Défis de la pérennisation

Pour la pérennité et l'autonomie du projet, Terres Jaunes envisage de mettre en place diverses activités. La vente de formations à courte durée (au moins deux formations par trimestre) en agroécologie (telles que formation en hygiène et sécurité en restauration, en compostage, culture sèche, maraîchage et gestion de l'eau et des sols), notamment auprès des programmes et projets de Swiss Contact via le Programme d'appui à la formation professionnelle (PAFP), le Projet de développement des compétences et emploi des Jeunes (PROCEJ) (formation initiale, renforcement et aide à l'insertion) avec l'Etat et la Banque Mondiale, les ONG qui soutiennent des groupements de femmes dans divers secteurs ainsi que des particuliers.

Une autre piste de réflexion est la mobilisation des villages et communes bénéficiaires à prendre en charge une partie des dépenses au niveau de la cantine. Les villages et communes, malgré leurs maigres

moyens financiers, ont montré leur intérêt à participer à l'achat des denrées que Benkadi Bougou ne peut pas produire. Néanmoins, ces discussions doivent être formalisées avant de se concrétiser.

En vue de favoriser le processus d'autonomisation, le projet se propose d'augmenter la productivité de la ferme-école. Cela permettra d'accroître les ventes de paniers de produits de saison. Le contenu des paniers est variable (en général salade, tomate, concombres, melon, gombo, aubergines, oignons, haricots verts et papaye). Une liste des produits disponibles est envoyée aux clients, qui ont ainsi la possibilité de confectionner leur panier en fonction de leurs besoins. Le prix de vente des paniers oscille entre FCFA 1 000 (soit environ CHF 1,6) et 2 500 francs CFA (approximativement CHF 4,1) selon le contenu. De plus, un kiosque de vente de produits locaux sera installé afin de compléter la vente des fruits et légumes.



Credit photo: Senagriculture

Exploitation maraîchère

Rokia Diakité « Les pratiques agroécologiques sont le socle de la souveraineté alimentaire »

A titre d'exemple, la pratique innovante « association riz et élevage de canards » testée par plusieurs paysans relais, vise l'amélioration de la fertilité par les fientes des canards et à travers leur piétinement qui donne une bonne aération au sol. Elle permet aussi le désherbage du riz car les canards se nourrissent des adventices. Ainsi, l'association riz-canard contribue à l'augmentation du rendement du riz et à la réduction des coûts de production en s'affranchissant du recours aux herbicides et engrais minéraux. La vente à terme des canards constitue un revenu supplémentaire pour l'exploitant. Cette pratique contribue à la sécurité alimentaire et corres-

pond aux habitudes des familles qui dans cette zone consomment de la viande de canard. L'introduction de cette pratique renforce l'autonomie des exploitations familiales, réduit la pénibilité du travail et la mobilisation de la main d'œuvre pour le désherbage, tout en renforçant les savoir-faire locaux.

Cette pratique a été initiée suite à l'identification d'une expérimentation au Sénégal en Casamance par l'ONG Afrique en vie. Des échanges sont prévus afin de partager les expériences sur cette pratique et le suivi évaluation des résultats permettra de produire des références en Guinée Forestière.



(Credit-photo: Griet)

Riziculture en Guinée

Auteurs :

Abdramane Traore & Sophie Parron

Chargée de Partenariats & Développement.

Contact : sophie.parron@tourismforhelp.com

Bénin : Songhaï, l'école des fermiers-entrepreneurs qui fait des émules

Benjamin Polle



Crédit photo : Songhai Academy

Champ d'initiation de Songhaï

C'est sur un hectare de mauvaise terre que le prêtre dominicain Godfrey Nzamujo a ouvert sa « ferme mère » en 1985. Trente ans plus tard, elle s'étale sur plus de 22 hectares et a des airs de campus à l'Américaine. Le modèle est en train d'être reproduit au Nigéria et un peu partout en Afrique de l'Ouest.

Sous le soleil, un groupe d'apprentis maraîchers épand des micro-organismes capables de fixer l'azote de l'air et les sels minéraux dans la terre. Tous sont vêtus de tee-shirts rouges et verts aux couleurs de Songhaï, sur lesquels figurent un aigle, symbole du centre, et un slogan : « L'Afrique relève la tête ». En 2011, Hubert Wiwédé Dansou était encore parmi eux. Aujourd'hui, il possède une ferme agro-pastorale de 2 126 mètres carrés, le Jardin des Béatitudes, qui mêle maraîchage, pisciculture, élevage de lapins et porcherie. Ses concombres étant prisés localement, Hubert envisage d'étendre la superficie de son exploitation puis d'accueillir d'autres jeunes pour les former aux techniques agricoles et à la gestion.

Depuis 1989, 3 370 hommes et femmes de 18 à 35 ans ont été diplômés à l'issue d'un cursus de 30 mois, gratuit pour les Béninois et coûtant de 40 000 à 135 000 francs CFA par mois (de 60 à 260 euros) pour les autres nationalités. Chaque année, 320 nouveaux étudiants sont recrutés, et 550 Africains accueillis pendant 3 à 6 mois pour des formations en gestion de ferme ou en nouvelles techniques agricoles. Comme Hubert Wiwédé Dansou, ils sont 1 770 à s'être installés à leur compte, dont 12% de

femmes. Des chiffres encourageants alors que près d'une personne sur quatre souffre de la faim en Afrique subsaharienne, dont, paradoxalement, une majorité de paysans. « Comparée aux autres écoles agricoles du pays, Songhaï est en pointe et bénéficie d'une visibilité énorme, que Godfrey Nzamujo, personnage charismatique, sait entretenir », analyse un expert béninois.

Pour mieux produire

Cette notoriété, le laboratoire à ciel ouvert du « frère Nzamujo » la doit à ses résultats. Les rendements atteignent deux à cinq tonnes par hectare et par an pour le maïs, une à deux tonnes pour le sorgho et deux à trois tonnes pour le soja, alors que la moyenne nationale ne dépassait pas 1,4 tonne par hectare en 2013, toutes productions de grain confondues. Le but : permettre aux producteurs locaux d'approvisionner leur propre marché et de créer des emplois ruraux, alors que l'Afrique importe de plus en plus de denrées alimentaires. L'agriculture est le pilier du « système intégré Songhaï ». Les parcelles de laitues, aubergines, choux, melons, carottes ou tomates sont soigneusement entretenues,

paillées et arrosées. Des semences bon marché, adaptées aux climats tropicaux et arides, sont à l'essai. L'ambition : réduire au maximum le recours aux pesticides et aux engrais chimiques, qui endettent les paysans et stérilisent les sols. Ailleurs, les enclos de pintades et de cailles côtoient les poules pondeuses, les poulets de chair, les porcheries et les bassins de pisciculture. Les déchets des uns nourrissent les autres selon une logique « circulaire ». Les cossettes de manioc ou le son de riz sont incorporés à la recette de la provende, fourrage en granulé donné aux animaux. Les viscères des bêtes dépecées sont déposés sur de la paille pour attirer les mouches. Les asticots qu'elles pondent, riches en protéines, servent de menu fretin aux silures et aux carpes dont l'eau – issue des sanitaires – est épurée par les jacinthes. Ces plantes d'eau, partout chassées comme de la chienlit, sont utilisées ici pour leurs propriétés filtrantes. Elles sont ensuite enfouies dans un méthaniseur avec d'autres restes organiques qui, en se décomposant, produisent du biogaz, utilisé par la cuisine du restaurant. Enfin, un gazéifieur convertit la biomasse des rameaux ou des tourteaux pour fournir de l'électricité, en association avec des panneaux solaires.

Transformation locale des matières premières agricoles

Autre accélérateur des rendements : les machines, encore très rares dans les exploitations familiales africaines. Une fonderie en fabrique sur place, le plus souvent à partir de matériaux récupérés. On peut ainsi acquérir une très utile décortiqueuse d'arachides manuelle pour 85 000 francs CFA (129 euros).

Dernière étape : la transformation locale des matières premières agricoles, antienne des responsables politiques africains. Depuis 2010, pas moins de six lignes de production ont été établies dans de vastes entrepôts. Dix-huit tonnes de riz décortiqué peuvent en sortir chaque jour, ainsi que des chips de banane plantain, des granulés flottants destinés aux poissons- précédemment importés d'Israël et des Pays-Bas -ou des bouteilles d'eau potable, de concentré de tomate ou de jus de mangue (6 000 par heure). Ces dernières sont soufflées à Porto-Novo à partir de plastique recyclé, avec des machines chinoises. En bout de chaîne, les produits sont estampillés Songhaï, puis écoulés dans la boutique du centre de Porto-Novo et via un réseau national de distribution. Songhaï en tire 43% de ses recettes, qui atteignaient 12,5 millions de dollars (9,3 millions d'euros) en 2013. Le reste provient des formations

(18%), des services (11%) ainsi que des activités générées par la banque, l'hôtel, le cybercafé et la piscine du centre, visité chaque année par 20 000 touristes.

Appropriation et limites d'un modèle

Rien d'étonnant, donc, à ce que le nouveau premier ministre, Lionel Zinzou, ait choisi Songhaï pour l'une de ses premières visites officielles. Le 27 juin 2015, il y a défendu le projet de promotion de l'entrepreneuriat agricole, une réplique nationale du modèle Songhaï promise par le président de la République, Thomas Boni Yayi, qui achève son second et dernier mandat en 2016. À un an de la fin du programme, seules deux des onze zones agroécologiques prévues ont vu le jour. Pourtant, certains anciens élèves s'inquiètent. « La production animale ne serait pas considérée comme "bio" en Europe et la moitié des ingrédients de certains produits transformés est importée », regrette une ex-étudiante. « Le niveau des enseignants est très bas et tout repose sur Godfrey Nzamujo. Quand il partira, la réputation de Songhaï pourra-t-elle être maintenue ? ». D'autres difficultés se font jour : la durabilité des fermes et le coût d'acquisition du sol par des diplômés ayant une infime capacité d'emprunt,



Expérimentation à Songhaï Academy

le recrutement au niveau BTS (Brevet de technicien supérieur) qui exclut les jeunes paysans analphabètes... « Songhaï présuppose une classe moyenne rurale qui n'existe pas encore », analyse un spécialiste béninois.

Blandine Araba, collaboratrice de M. Nzamujo, conteste cette version. « Toutes nos matières premières viennent de nos centres et d'entrepreneurs agricoles locaux formés par Songhaï », affirme-t-elle. « Nous organisons des formations de masse, en cycle court, à destination des gens du métier. Récemment, plus de 500 paysans à faible revenu, de toutes les régions du pays, en ont bénéficié. Nous employons des technologies peu chères, disponibles sur place, faciles à adopter et qui augmentent la productivité ».

Auteur : Benjamin Polle, contributeur du Monde Afrique, Porto-Novo
Contact : b.polle@jeuneafrique.com

« Songhaï Leadership Academy » essaime en Afrique de l'Ouest

Le processus est en marche : à partir de septembre 2015, la « Songhaï Leadership Academy », financée par l'Agence française de développement (AFD, partenaire du « Monde Afrique ») à hauteur de 350 000 euros, est en train de former 180 cadres qui « renforceront les centres actuels et appuieront la création de nouveaux sites », explique Géraud Terrisse, chargé de projets au bureau de l'AFD à Cotonou. Et d'autres centres, dirigés par des anciens de Songhaï (« preuve que la présence de M. Nzamujo n'est pas nécessaire », souligne Blandine Araba), ont ouvert au Nigeria, au Liberia et en Sierra Leone. A terme, une quinzaine de pays de la région en hébergeront. Pour l'heure, treize sites existent. Le plus grand d'entre eux, celui de Katsina au Nigeria, s'étend sur 15 000 hectares – une véritable ville, qui devrait permettre à plus de 50 000 jeunes paysans de vivre de leur activité.



L'entrepreneuriat agricole des jeunes : Brice Lekane, un exemple réussi

Félix Meutchieye & Brice Lekane Mekontchou



(Crédit photo: Auteurs)

Ruche mise en place par Brice

Au Cameroun, le jeune Brice Lekane s'est investi avec de modestes moyens dans l'apiculture. Les premières productions autorisent l'espoir. En outre, grâce à un volet formation et accompagnement, l'expérience est en train d'essaimer au niveau local, en plus des emplois déjà créés.

L'Afrique au Sud du Sahara connaît sans aucun doute une progression démographique importante, marquée essentiellement par une grande proportion de jeunes. Cela a comme conséquence une tension sociale un peu partout et le mouvement n'est pas encore prêt à s'estomper. Plusieurs pays ont mis en place, de façon relativement tardive, des programmes de résorption du chômage qui constitue pour cette jeunesse le véritable cauchemar. Les risques potentiels ou réels des mouvements et tensions sociopolitiques se radicalisent un peu partout sur le continent, alimentés essentiellement par une jeunesse frustrée de son rêve de bonheur. L'autre frange continue à alimenter les médias « faits divers » avec son cortège de noyés dans leur tentative de trouver une meilleure vie en Occident. Et si la noyade s'était faite bien avant ! C'est comme si cette jeunesse était déjà noyée, par une atmosphère délétère, suffocante et inhibitrice des rêves et espérances. Du moins, il s'agit de la version des « aventuriers » ou des candidats. Dans les pays aux tissus industriels peu performants, et dont les politiques économiques sont sous des logiques difficilement soutenables, car massivement confectionnées loin des réalités, il ne manque pourtant pas de secteurs à conquérir. Un travail n'a de sens que s'il est « décent » selon les standards

du Bureau International du Travail. Et du coup, les entreprises de l'informel, réceptacle définitif ou passager des milliers de jeunes citadins ou ruraux, dénotent par leur inorganisation le mal-être et le mal rêve. Pourtant, le secteur agroalimentaire, en Afrique en particulier, offre des boulevards pour nourrir le monde. La majorité des terres agricoles encore inexploitées se trouve en Afrique. Là aussi se dessine une des plus gros drames contemporains : la malnutrition. Et pire : la dépendance alimentaire.

L'agriculture comme un risque utile

Malgré les discours et leur inconsistance, vu sous l'angle pratique (nous avons évoqué largement ces points dans une parution de la revue AGRIDAPE pour le cas de la riziculture), l'offre reste ouverte et généreuse. Si pendant longtemps, l'exode rural et puis l'absence des politiques agricoles ont vidé les campagnes. Une certaine conscience récente semble placer des espoirs dans l'agro-entrepreneuriat. Certes encore timidement, car dans beaucoup de pays, l'agriculture « médiatisée » est celle des cultures de rente, spoliatrices des terres et des énergies et avilissantes pour les

ouvriers et leurs familles. Une telle agriculture externalisée est celle qui est visible et documentée. Pourtant, il y a des opportunités. En effet, la force de la jeunesse et les nouveautés technologiques peuvent constituer des ressources immenses pour la transformation agricole. Et c'est un défi pour les politiques. Mais il y a des jeunes qui ne se trompent pas dans leur choix. C'est le cas de Brice Lekane. Celui-ci a installé un rucher dans des parcelles de son village, Foreke-Dschang. Le nombre devrait croître pour avoir un impact.

S'investir dans la formation

Quand Brice Lekane, jeune bachelier, a décidé de se présenter au concours pour intégrer la Faculté d'agronomie et des sciences agricoles (FASA) il y a cinq ans, il ne rêvait pas seulement avoir un « diplôme » ou un titre de prestige. Pour échapper aux risques de déperdition de temps et des énergies chez les apprenants en fin de diplomation, certains établissements (dont la FASA) ont misé sur un programme de stages réguliers, mettant en contact les étudiants et le milieu socioprofessionnel. Si la recherche des postes de « fonctionnaires » reste



(Crédit photo: Auteurs)

Brice Lekane

la mode, de plus en plus de jeunes futurs cadrent optent entreprendre et devenir, à très brève échéance, des employeurs authentiques au-delà de la production des biens et richesses dans le secteur agricole. C'est le choix fait par l'élève-Ingénieur Agronome Zootechnicien, Brice Lekane, en troisième année de sa formation. Une option qu'il va orienter vers l'élevage des abeilles, à la suite d'un cours technique sur la matière et les pratiques professionnelles, intégrant la réalisation d'un projet par binôme dans le campus.

Apiculture et services environnementaux

Au cours du stage de 4^{ème} année, le jeune étudiant se frottera pendant deux mois à une entreprise apicole établie dans les environs de la capitale Yaoundé, soit près de 500km de sa zone de résidence. Mettant à profit la richesse de l'expérience des professionnels et sa curiosité scientifique, il découvrira l'apiculture, ses ressources et ses retombées. La demande des produits de la ruche (miel, propolis, gelée royale, pollen, cire...) explose. Quand il sonde le

marché, son constat est invariable : l'apiculture est un domaine de rêve au sens propre. S'appuyant sur ses connaissances théoriques et les informations de première main, il se rendra compte que l'abeille et les autres insectes pollinisateurs sont au cœur de l'équilibre de la diversité biologique. Un peu plus qu'il n'a espéré, savoir allier une activité rentable à la préservation de l'environnement. En essayant quelques ruches dans le campus, puis dans son village voisin de Dschang, et en contact permanent avec les apiculteurs, il va se rendre compte qu'au-delà des biens économiques et des services environnementaux, il peut investir un autre service rentable, négligé et incontournable : la reproduction des colonies d'abeilles.

Producteur, Ingénieur et formateur

C'est donc avec passion que le futur Ingénieur a opté étudier les mécanismes et conditions de réussite de la multiplication artificielle des colonies d'abeilles, après avoir évalué les besoins auprès des ruchers dans une région pilote. Ses connaissances

nouvelles lui ont permis, aujourd'hui, de lancer sa production de miel et d'exercer ses capacités d'Ingénieur dans ce domaine, en usant de ses capacités d'analyse et de conception des solutions, tout en perfectionnant maintenant ses possibilités de formateur. En effet, les techniques de multiplication artificielles des colonies, acquises et en perfectionnement lui ouvrent désormais des sollicitations, lui assurant une plus grande sérénité dans son choix. L'établissement des jeunes dans l'agriculture durable procède de la conjonction des démarches à la fois de l'individu et des offres, y compris du coaching (accompagnement) dans son milieu. La formation et l'information en sont des clés majeures, et le contexte d'un monde globalisé devrait y contribuer sensiblement.

Emplois et production

Au début de la mise en œuvre, Brice a travaillé avec deux de ses collègues Ingénieurs. Ces derniers s'occupent du volet formation et accompagnement. Les producteurs formés au niveau local sont au nombre de 40. Il est en train de donner un peu plus de visibilité pour attirer de potentiels jeunes intéressés.

L'ensemble des ruches font 80 unités. Elles sont toutes du type amélioré, en tenant compte de ses projets et des installations en cours. Sous peu, il envisage de doubler le rucher, pour aller au-delà de plus de 100 litres de miel produit lors de la première saison. Sa production propre actuelle est encore modeste. En plus, le prix unitaire est très attractif, autour de 2 500-3 000 F CFA le litre, avec le crédit affiché de la qualité sur un marché relativement envahi par des produits frelatés.

Les principales perspectives consistent à trouver des solutions applicables à l'officialisation et faire face aux charges régulières nombreuses d'une entreprise établie dans un environnement parfois difficile. Il a le cran nécessaire pour innover et enclencher une meilleure valorisation des produits et investir l'agro-industrie.

Félix Meutchieye, Dr-Ing.
Brice Lekane Mekontchou, Ing. Agronome-Zootechnicien
 Département des Productions Animales
 FASA, Université de Dschang
 Contact : fmeutchieye@gmail.com

« Dynamiser l'agriculture, c'est régler les problèmes de chômage, d'émigration clandestine »



Saliou Sidy Mbaye dans son exploitation agricole

(crédit photo: Sen agriculture)

« Revenir au Sénégal et me lancer dans l'entrepreneuriat après des années d'études et d'expériences au Canada est l'une des meilleures décisions que j'ai pu prendre au courant de ma vie », Voilà comment Saliou Sidy Mbaye, jeune entrepreneur et agriculteur sénégalais, nous partage sa fierté d'être aujourd'hui à la tête d'une exploitation agricole de 16 hectares à Tassette dans la région de Thiès. Après avoir exploré l'Amérique du Nord sous ces nombreuses facettes en tant qu'étudiant à Atlanta aux Etats-Unis et à Québec au Canada, Saliou Sidy Mbaye revient sur ses nombreuses expériences de travail acquises aux pays des eskimos, et sur son retour au pays amorcé depuis trois ans.

Monsieur Mbaye, pourquoi avez-vous porté votre choix dans l'entrepreneuriat agricole ?

« J'ai toujours eu un faible pour la verdure, mais je dois avouer que j'ai vraiment eu un attachement pour la nature en général lors de mon séjour au Canada où j'ai émigré pour continuer mes études après l'obtention de mon Baccalauréat. J'ai eu l'opportunité d'être embauché à temps partiel dans un champ pour travailler dans les vendanges, c'est à partir de là que j'ai développé ma passion pour l'agriculture. J'ai ensuite fait plusieurs excursions dans des provinces canadiennes où l'agriculture occupe une place prépondérante dans leur économie, pour apprendre et m'enrichir des méthodes agricoles modernes. Pour mon retour au Sénégal entreprendre dans l'agriculture était une des options d'investissement que je laissais mûrir dans mon esprit, et finale-

ment, c'est le créneau dans lequel je me suis lancé dès mon retour. Je ne suis d'ailleurs pas le seul qui soit revenu au pays, en ayant eu comme projet d'investir dans le secteur primaire.»

« La finalité de l'agriculture, c'est la nutrition. »

Pouvez-vous nous partager vos impressions sur l'agriculture au Sénégal de manière générale ?

« L'agriculture au Sénégal a beaucoup évolué dans les mentalités. Les sénégalais commencent à accorder beaucoup plus d'importance aux corps de métier reliés à l'agriculture. De plus en plus, en zone urbaine ou péri-urbaine, les pratiques agricoles se multiplient, même si c'est le plus souvent à temps partiel. Cependant, dans la

structuration du secteur et la mise en place de plans d'action concrets pour développer notre agriculture, nous avons beaucoup d'efforts à faire. Nous avons beaucoup de potentiels au Sénégal avec une terre fertile et une jeunesse qui est prête à s'y investir. Seulement, la finalité de l'agriculture, c'est la nutrition, il faudrait que nous puissions inciter nos populations à consommer local. Tant que nous n'arrivons pas à produire pour notre consommation, nous dispersons nos efforts.»

Beaucoup de jeunes sans emploi aspirent à émigrer pour sortir du chômage, mais pensez-vous qu'entreprendre dans le secteur agropastoral peut être une solution à long terme pour ces derniers ?

« Je pense que c'est la solution la plus pertinente pour sauver notre jeunesse du fléau de l'émigration.»
Dynamiser l'agriculture, c'est régler les problèmes de chômage,

d'émigration clandestine et tous les autres problèmes liés à une jeunesse désespérée, et qui pourtant est disponible.

Nous devons former les jeunes, et leur donner les moyens de s'insérer dans le milieu agropastoral avec un accompagnement et un suivi au niveau de la chaîne de valeur. Il faut créer un écosystème pour encourager l'entrepreneuriat agricole sur toute la chaîne de valeur. Si on veut que la jeunesse de notre pays s'implique davantage dans ce secteur, il faut lui donner les outils et l'information nécessaire. ”

Parlez-nous de votre cursus scolaire, avez-vous suivi une formation en agronomie ?

J'ai eu mon baccalauréat au Collège Sacré-Cœur de Dakar, et je suis parti au Canada où j'ai poursuivi mes études supérieures en Sciences de Génie civil à l'université Laval au Québec. J'ai ensuite changé de programme à l'université de Trois Rivières à Québec pour me lancer en Administration des affaires, quand je me suis rendu compte que l'ingénierie civil n'était pas vraiment ce que je voulais faire. Concernant l'agriculture je n'ai pas vraiment fait des études dans le domaine, mais j'ai reçu une formation de terrain avec un technicien agricole. Cependant je compte m'inscrire à des cours du soir pour approfondir mes connaissances dans le domaine.”

Quelles ont été vos principales difficultés durant votre installation à Tassette lors du démarrage de votre projet ?

“ Nous avons eu des problèmes à tous les niveaux lors de notre démarrage à Tassette Green Farm. Le plus dur, c'était de trouver des collaborateurs fiables dans ce pays, des gens honnêtes, des ingénieurs et techniciens agricoles qui sont sérieux et qui maîtrisent leurs domaines comme il faut sans vouloir vous bernier. Nous n'avons pas été chanceux concernant les recrutements que nous avons faits à nos débuts. Nous avons mal étudié notre projet et nous manquions de maîtrise quant au marché local. A nos débuts, c'était vraiment un combat aussi bien dans la construction de la ferme,



la mise en place de la clôture, la construction de notre forage etc... Nous nous sommes battus pour que chaque étape soit une réussite et nous avons eu beaucoup de gens qui nous ont mis les bâtons dans les roues”

Comment juger vous l'implication des jeunes dans le secteur agricole en milieu rural ?

“ Les jeunes du monde rural sont très impliqués dans l'agriculture de notre pays, même si beaucoup d'entre eux ont choisi de s'installer en zone urbaine pour y exercer d'autres métiers, ce qui est parfois tout à fait justifié. Il y a des jeunes qui continuent à s'investir dans la terre, maintenant il faut les outiller comme je l'ai énoncé plus tôt. Les jeunes ne peuvent pas dépendre d'une agriculture saisonnière, avec des campagnes de mil et d'arachide qui durent quatre mois. Il faut qu'on se dise la vérité et qu'on cherche des solutions pour que ces jeunes puissent pratiquer l'agriculture durant toute l'année. C'est le défi que nos dirigeants doivent relever si on veut freiner l'exode rural. Nous ne pourrions pas atteindre l'autosuffisance alimentaire sans les jeunes de notre pays avec des petites exploitations et des techniques agricoles obsolètes. Selon moi, les jeunes qui ont quitté leurs villages pour Dakar n'ont pas compris les opportunités que regorge l'agriculture. Maintenant à qui revient la responsabilité de les informer ? Voilà ma question... Ce qui est juste dommage, c'est qu'en dehors de l'hivernage, ces jeunes travaillent pour des multinationales agricoles étrangères

avec des contrats déterminés de très courte période, mais vu qu'ils sont obligés de le faire pour vivre et soutenir leur famille, on perd forcément cette main-d'œuvre qui nous aurait aidés à atteindre nos objectifs d'autosuffisance alimentaire.”

Quels sont vos objectifs en tant qu'entrepreneur et agriculteur à long terme ?

“ Mon objectif, c'est de cultiver des produits qui sont le plus souvent exportés mais qui devraient aussi être proposés à nos populations. Nous avons l'exemple du maïs doux qui est exporté, alors qu'au Sénégal on ne parle que du maïs local. J'aimerais offrir la même qualité, et les mêmes variétés à nos chers concitoyens. Il est temps que nous produisons pour le marché local des produits sains, de très bonnes qualités et en abondance. L'agriculture pour la nutrition locale d'abord, voilà un concept auquel j'accorde beaucoup d'importance. En tant qu'entrepreneur j'aspire aussi à augmenter ma clientèle sur le marché, et par conséquent mes exploitations agricoles afin de devenir un très grand producteur national.”

La transformation des produits agricoles fait-elle partie de votre plan d'action ?

“ Avoir des unités de transformation agricole est devenu un rêve pour moi, car une grande partie des produits agricoles sénégalais sont destinés à la consommation directe, alors que nous avons une richesse et un potentiel dans la

transformation agroalimentaire inexploitée. Au Sénégal, les produits transformés en conserve ou autres sont généralement importés. Mon rêve, c'est d'avoir mon usine de transformation au sein même de mon exploitation afin de faire de la transformation de produits qu'on pourrait retrouver dans les supermarchés ou les grandes surfaces. Prenez l'exemple de l'oignon, qui jusqu'à présent est pesé dans les boutiques, alors qu'il est possible d'avoir un emballage pour différentes quantités, selon les besoins du client, avec des sacs qui peuvent varier de 1kg à 10kg, ou même plus. Nous sommes dans une ère commerciale où le consommateur a besoin d'un produit fini, et de ce fait, le producteur se doit de fournir aux consommateurs un produit qui nécessite un minimum de préparation pour la consommation. Dans les pays occidentaux, les gens n'ont pas le temps de passer par certains processus de préparation pour consommer un produit, et voilà ce vers quoi on devrait tendre au Sénégal."

Songez-vous à retourner à Canada afin de trouver des marchés pour l'exportation de vos produits ?

" Oui évidemment. J'aimerais retourner au Canada pour avoir des partenaires, bien que le Canada ne soit pas la seule destination de partenariat que je vise. Je suis très ouvert à d'autres pays mais vraiment pour un long terme. En ce moment, je me concentre sur mes objectifs de conquête du

marché local qui est beaucoup plus important pour moi. Mais c'est sûr que je pense avoir des créneaux au Québec qui pourront me servir à développer un marché au Canada, sachant que j'y ai passé une grande partie de ma vie adulte."

« Je ne vois pas pourquoi je devrais quitter les champs pour aller me cloisonner dans un bureau. »

Quel sont les différents types de cultures qu'on retrouve chez « Tassete Green Farm » ?

" Tassete Green Farm développe depuis trois ans des cultures de piments, de gombos, de pastèques et d'aubergines."

Travaillez-vous seul ou avez-vous une équipe de production ?

" Au début de notre toute première campagne, nous étions juste deux. Par la suite, nous avons agrandi notre équipe en recrutant deux autres travailleurs permanents. Lors des récoltes, ou en cas de besoin, nous faisons appel à des journaliers qui habitent dans les villages environnants."

Projetez-vous un jour de quitter les champs pour retourner travailler dans votre domaine d'études ?

" Je ne pense pas une seule seconde de ma vie à une situation pareille. J'ai développé une passion

pour l'agriculture, je m'épanouis totalement dans ce milieu. Rien que se réveiller de très bonne heure et être en face de la verdure sous la rosée est une sensation que j'ai découverte et que je n'échangerais pour rien au monde. Vous savez semer une graine, et la voir vous donner des feuilles, ensuite la voir faire pousser des fruits ou légumes, est un phénomène extraordinaire. J'ai beaucoup mûri grâce à ce projet, aussi bien sur le plan professionnel que spirituel. Je sais qu'il me reste beaucoup de choses à apprendre et à découvrir dans le milieu agricole. De plus, je suis en train d'exercer mon domaine d'étude, car je me suis spécialisé en finance-comptabilité, et je gère la comptabilité de mon entreprise agricole, donc je ne vois pas pourquoi je devrais quitter les champs pour aller me cloisonner dans un bureau. Je suis un homme de terrain, j'aime la verdure et je me découvre plus en tant qu'entrepreneur."

Entretien réalisé par **Seydou Ibrahima Faye**
 Directeur de publication du magazine **SENAGRICULTURE**
 Contact : seydinaibrahima@gmail.com
www.senagriculture.com

Visitez
la page web
de AGRIDAPE

[http://www.iedafrique.org/
agridape.html](http://www.iedafrique.org/agridape.html)

Mali : des jeunes préfèrent le maraîchage à l'émigration



(Crédit photo: Auteur)

Périmètre maraîcher

Il est possible de fixer les jeunes dans leurs localités à condition qu'ils aient des activités génératrices de revenus. L'Association des planteurs et maraîchers de Maréna (Mali) a montré la voie.

La zone où l'Association des planteurs et maraîchers de Maréna (APM) intervient est située à l'Ouest du Mali, dans la région de Kayes. La rivière Kolimbine, cours d'eau temporaire, apportait chaque saison aux villages riverains des eaux riches en alluvions. Les cultures de décrue faisaient de cette province le grenier de la région. Avec les sécheresses cumulées de ces dernières décennies, la Kolimbine a cessé de déborder et a eu tendance à tarir plus tôt.

Ce problème s'est traduit dans un premier temps par l'exode rural puis par l'émigration des bras valides vers l'Europe et notamment vers la France. Depuis 1993, le phénomène migratoire a ralenti du fait de la fermeture des frontières. En même temps, d'anciens migrants sont retournés dans la zone pour y développer le petit maraîchage de saison sèche. Mais l'activité ne compensait que partiellement le déficit de la culture sous pluie. En 2002, les maraîchers ont fondé

l'APM et tenté de prolonger la saison de culture par une technique ancienne : des barrages faits de piquets de bois et de branchages, renforcés à la base par des pierres. Ces ouvrages rudimentaires permettaient de maintenir l'eau jusqu'au mois de février.

Le nombre de paysan-ne-s maraîchers est passé rapidement de quelques dizaines à des centaines. On comptait de plus en plus de pères de familles puis, depuis 2000, de jeunes qui y voyaient une alternative à l'émigration et à l'exode rural. La production était cependant limitée par un certain nombre de contraintes : l'absence de retenue d'eau, le manque d'encadrement technique rapproché, l'inexistence de mécanisme collectif d'approvisionnement en intrants et une insuffisance d'information, de formation et de suivi.

Rester et cultiver

La genèse de l'APM a été longue parce qu'il s'agissait pour l'association

de se développer de manière autonome, en intégrant à la gouvernance l'ensemble des producteurs (les hommes, les femmes, les groupements, les exploitations familiales et celles de plus grande taille) et en imaginant des solutions techniques adaptées à chaque situation. L'APM fonctionne avec un seul animateur salarié, les responsables étant des producteurs et productrices élus.

Forte de 1 500 membres aujourd'hui, l'APM a construit, en 2010, un premier barrage avec le soutien de l'Association Jardins de Cocagne — Solidarité Nord et Sud. Il en a résulté une augmentation considérable de la production de légumes (oignon, concombre, gombo, etc.) et de bananes.

« Je voulais partir en Guinée Equatoriale, comme la route pour la France, les USA et même l'Espagne est devenue difficile, témoigne Adoullaye Siby, un cultivateur âgé de 26 ans. Mon père, lui, ne voulait pas que je

parte. Il me dit souvent qu'avec le maraîchage, je peux avoir ce que je vais chercher dans l'émigration. En 2012, à côté de son champ, j'ai fait une petite parcelle de 8 000 m² d'oignon violet de Galmi. Cette année (2014), j'ai fait 1,5 hectare et je pense que je peux récolter au moins 15 tonnes, approcher 3 millions de revenus (plus de 4 500 euros). Je vois que le conseil de mon père, c'est de l'or. Mais il faut y croire soi-même d'abord et avoir les moyens matériels : la terre, une motopompe, de bonnes semences... ».

En 2015, un second ouvrage, construit par les populations, est venu compléter cet aménagement, permettant des cultures toute l'année sur 15 km de rives.

Pour valoriser au mieux ces ouvrages, l'APM expérimente un certain nombre de pratiques innovantes :

- mise en place d'un réseau de producteurs de semences ;
- création de structures collectives de stockage de l'oignon ;
- expérimentation de nouvelles techniques d'irrigation économes en eau ;
- mise en place d'un crédit agricole dans le cadre du réseau de caisses villageoises ;
- valorisation de synergies entre l'agriculture et l'élevage en améliorant la production laitière.

Ces évolutions ne seront viables que si les producteurs maîtrisent réellement leurs systèmes de production. L'APM a choisi pour cela de mettre en place des formations de masse touchant l'ensemble des producteurs, la création de brigades phytosanitaires chargées de s'assurer que les pratiques agricoles respectent l'environnement et la santé et la formation d'équipes d'encadrement technique internes à l'association.

Points forts

- La mobilisation importante de la communauté, renforcée par le besoin commun en eau.
- Le fort ancrage local de l'APM, fruit d'une entente inter paysanne et non d'une idée externe.
- Une réelle démocratie interne et une représentation équilibrée des maraîchers des trois villages dans les organes de gouvernance.
- La bonne gestion financière par des trésoriers reconnus pour leur probité ; ces derniers n'ont jamais eu d'initiation en comptabilité avant le projet, ils écrivent les comptes de l'association en arabe et en langue locale soninké.
- Des effets rapides sur l'environnement : directs par l'augmentation des surfaces cultivées, indirects par le renouvellement de la flore et de la faune piscicole.

Difficultés

- Le faible niveau de formation général des producteurs.
- La dépendance à l'égard des achats d'intrants (semences, pesticides, etc.).
- L'enclavement de la zone, entraînant des difficultés de commercialisation.
- Des pertes importantes de récolte dues aux attaques des nuisibles et un manque de réponses efficaces et compatibles avec la protection de l'environnement et de la santé.

Questions ouvertes

- Comment une organisation de 1500 membres peut-elle s'organiser pour conserver une autonomie de gestion et une gouvernance partagée : le choix de mettre en place des comités de base, des comités villageois et des commissions thématiques suffira-t-il pour prévenir les éventuels conflits d'intérêts liés à la gestion de l'eau ?
- Quelle place faut-il donner à l'individuel et au collectif, en particulier dans la gestion de l'eau, dans la production et la commercialisation ?

Hakourou Syby

Contact : apmmarena@yahoo.fr





Niger : LuxDev insère les jeunes ruraux dans des filières agricoles

Michel Maricaux



(Crédit photo: LuxDev)

Périmètre maraîcher

Dans la région de Dosso, au Niger, une stratégie a été développée par la coopération luxembourgeoise pour installer durablement les jeunes dans des filières agricoles porteuses. L'expérience s'appuie sur la formation, le conseil agricole, l'accès crédit et sur un partenariat multi-acteurs. Cette démarche a permis d'orienter des centaines de jeunes dans l'agriculture.

Le Programme d'appui du développement agricole durable a pour objectif d'augmenter les opportunités économiques pour les jeunes de la région de Dosso et s'inscrit dans les principes directeurs de l'Initiative 3 N (Les Nigériens nourrissent les Nigériens) telle que la régionalisation et dans les problématiques considérées par le Plan de Développement régional (PDR) 2016-2020. Il cible plus particulièrement les jeunes de moins de 35 ans qui représentent une réelle opportunité pour le développement du secteur de l'agriculture.

Le développement économique des filières agricoles à travers les jeunes de la région de Dosso et des outils de soutien public mise en œuvre dans le cadre de l'13N constitueront la ligne de cohérence de l'intervention. Cette ligne de cohérence se traduit par le concept de « jeune agriculteur, un métier de valeur ». L'objectif consiste à promouvoir les métiers liés à l'agriculture chez les jeunes ruraux, notamment grâce :

- à la prise en compte de leur vision, jeune mais lucide dans le développement du secteur ;
- à la mise en valeur de leur dynamisme dans l'apprentissage, le réseautage et l'innovation ;
- aux opportunités d'installation ou

- d'emplois directs et connexes ;
- à la reconnaissance du professionnalisme du secteur.

Contexte

L'appui luxembourgeois, qui porte sur une durée de 51 mois (01/10/16 – 31/12/20) avec une contribution de 13 400 000 EUR, est aligné sur la politique sectorielle du développement rural à savoir la Stratégie 13N. Il vise à mettre la population nigérienne à l'abri des famines récurrentes, lui garantir les conditions d'une pleine participation à la production nationale et améliorer son revenu. La mise en place du FIAN (Fonds d'Investissement pour la Sécurité Alimentaire et Nutritionnelle) est inscrite dans cette stratégie avec comme but l'installation et la réussite des jeunes promoteurs dans les métiers des filières agricoles sous la tutelle du ministère de l'Agriculture et de l'Élevage (MAG/EL).

Les objectifs du FIAN : (i) mettre plus de cohérence dans les mécanismes de financement de l'agriculture (il y a notamment de nombreuses modalités de financement parallèles) et (ii) disposer d'un ensemble de directives appliquées par les PTF.

Le FIAN dispose de 3 facilités :

1. soutien au financement agricole pour investissement privé (crédit agricole) à travers les institutions financières et de microfinances;
2. financement des investissements structurant publics à travers le dispositif de l'ANFICT (Agence nationale pour le financement des collectivités territoriales) ;
3. financement du conseil agricole à travers le dispositif de l'APCA (Agence nationale du conseil agricole) en construction et qui sera opérationnel après 2020.

Une approche mutualisée avec d'autres partenaires techniques et financiers (PTF) est développée : (i) le programme gère des fonds de la coopération suisse dans le cadre du crédit agricole et (ii) la coopération suisse gère des fonds luxembourgeois dans le cadre d'un appui à la structuration du FIAN.

L'outil financier pour la facilité 1 et 2 n'est pas encore en place : le FIAN s'appuie sur des dispositifs de financements existants : accords PTF-IF/IMF pour la facilité 1 et conventions de financement avec ANFICT pour la facilité 2. Les textes du FIAN ont été adoptés par le gouvernement en août 2017. La mise en place d'un fond physique est prévue pour 2019.



Femmes paysannes

Les bénéficiaires cibles du programme sont les jeunes de 15 à 35 ans (50 % hommes, 50 % femmes).

Le programme vise 10 000 jeunes formés dont min. 10 % bénéficient d'une installation réussie à travers le crédit agricole. Les filières agricoles ciblées sont le maraîchage, le riz et l'arachide/niébé.

Stratégie d'insertion des jeunes

L'appui au parcours des jeunes agriculteurs se réalise à travers trois activités notamment (i) la formation, (ii) le conseil agricole et (iii) l'installation à travers le crédit agricole.

La formation

Les formations se réalisent deux fois par an selon les saisons culturales : en saison de pluies (juin à sept) : maraîchage, riz et arachide/niébé) et en saison sèche (oct. à février : maraîchage, riz). Les formations ont démarré en saison des pluies 2017. Le Conseil régional (CR), avec l'implication des partenaires publics et privés, assure la mise en oeuvre des actions suivantes :

- élaboration des manuels de formation et traduction en compétences (APC) : manuels approuvés par la Direction régionale de l'enseignement professionnel et technique (DREPT) et la Direction régionale de l'Agriculture (DRA) ;
- appel à proposition ouvert, lancé par le (CR) en début d'exercice, pour sélectionner les opérateurs en charge des formations et conseil agricole des jeunes. Les partenaires impliqués dans le choix des opérateurs sont : RC, Chambre régionale de l'agriculture (CRA), DRA et DREPT.

30 opérateurs en moyenne sont opérationnels par saison dont 2/3 sont des organisations de producteurs (OP) et 1/3 sont des ONG. Un centre public (Centre de formation des métiers) a également été sélectionné.

Le Conseil régional, la CRA, la DRA et la DREPT, les municipalités et chefs de villages sont impliqués dans l'identification des jeunes cibles :

- En moyenne, il a été mis en place 100 centres par saison de formation (dont les sites intégrés de formation agricole (SIFA) appuyés par l'ONG Swisscontact). Environ 20 % sont des centres fixes (fixés géographiquement-disposent d'infrastructures) et 80 % temporaires (champs occasionnels) ;
- en moyenne 15 pensionnaires par centre, soit 1 500 jeunes par saison ;
- la formation des formateurs est assurée par CRA, DREPT, DRA et DRGR (Direction régionale du Génie Rural) pour les formations sur la production et par des prestataires privés pour des thèmes transversaux ;
- un contrat a été signé entre CR et les opérateurs pour une seule saison culturale ;
- distribution à chaque jeune sélectionné d'un « bon formation » (valeur 100 000 FCFA) à remettre au centre de formation de son choix ;
- l'avance de démarrage de formation est versée au prestataire par le CR sur présentation de 15 « bon formation » ;
- formation théorique mais surtout pratique des jeunes dans les centres de formation : formation de production végétale de minimum 135 heures sur la durée du cycle de production, formation sur thèmes transversaux de minimum 30 heures (gestion, transformation, commercialisation) ;
- évaluation pédagogique et technique à mi-parcours et final des opérateurs par le RC, la CRA, DRA, DRGR et DREPT ;
- élimination des opérateurs peu performants pour la saison de formation suivante ;
- attestation de formation délivrée par la DREPT.

Au cours de la saison des pluies 2017 et de la saison sèche 2017 -2018, 4 293 jeunes ont été formés. Les formations de saison de pluies 2018, auxquelles 1 883 jeunes participent, ont démarrés récemment. 53 % des jeunes formés ou en formation sont des femmes.

Conseil agricole

L'appui/conseil des jeunes formés est assuré par les mêmes opérateurs en charge de la formation. L'activité se réalise après la formation (maraîchage, riziculture) ou simultanément (arachide, niébé) et peut-être axée sur la production, la transformation ou la commercialisation. Le suivi-conseil sur la production concerne l'application des thèmes enseignés pendant la formation et à une durée minimum de 3 mois dans l'exploitation du jeune avec au moins une visite par semaine. L'élaboration d'un dossier de demande de crédit fait partie de l'activité et inclut une étude technique du projet au profit de la BAGRI. Dans le domaine de la transformation et commercialisation, le suivi-conseil est de courte durée et se focalise sur la constitution des dossiers de demande de crédit.

Les activités dans le cadre du conseil agricole sont également sous financement de l'Accord de partenariat signé avec le Conseil régional et prévoient :

- formation des agents des opérateurs en charge de l'appui/conseil ;
- signature d'un contrat entre CR et les opérateurs pour une seule saison culturale ;
- distribution à chaque jeune demandeur d'un « bon conseil » (valeur 65 000 FCFA pour la production ou 30 000 FCFA pour la transformation ou commercialisation) à remettre au centre d'appui/conseil de son choix ;
- évaluation des prestations des opérateurs par le RC, la CRA et la DRA.

A ce jour, 1 306 jeunes ont bénéficié de l'appui en conseil agricole, dont 68 % de femmes. Les points forts et les défis de l'approche formation et conseil sont présentés dans le tableau ci-dessous :

| Points forts de la formation | Défis |
|-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| <p>Le système est opérationnel et permet d'ajuster les approches pour la saison suivante ;</p> <p>Le système est ouvert aux centres de formation publics et privés ;</p> <p>L'évaluation des opérateurs en charge des formations permet d'assurer la qualité des formations (maintien uniquement des opérateurs performant pour les formations futures) ;</p> <p>L'approche multi-acteurs permet une concertation permanente ;</p> <p>Les centres de formation temporaire permettent de s'adapter à la demande de formation ;</p> <p>La passerelle entre les ministères de l'agriculture et formation professionnelle est fonctionnelle au niveau régional.</p> | <p>Améliorer le ciblage des jeunes en évoluant dans la mesure du possible vers un système d'élaboration de demande de crédit avant la formation.</p> |
| Points forts du Conseil agricoles | Défis |
| <p>L'évaluation des opérateurs en charge du conseil permet d'assurer la qualité de l'appui</p> | <p>Renforcer d'avantage les capacités des opérateurs en matière de maîtrise des procédures bancaires et à l'élaboration de projets individualisé adaptés aux besoins et aux moyens des jeunes ;</p> <p>Sensibiliser les opérateurs concernant les conflits d'intérêt entre opérateurs et fournisseurs d'équipements agricoles.</p> |

Le Crédit agricole

Le Programme finance la subvention adossée au crédit agricole selon les directives du FISAN. 40 % de subvention est pris en charge par le programme, 7 % apport personnel du jeune et 53 % de crédit assuré par la Banque Agricole du Niger (BAGRI), pour des projets d'investissement agricole de jeunes agriculteurs avec un plafond maximal de 3 750 000 FCFA dans le domaine de la production, transformation et commercialisation des filières ciblées.

Les jeunes constituent un groupe particulièrement à risque en matière de crédit agricole avec des ressources limitées et un accès limité au foncier.

L'appui à la préparation des dossiers des jeunes est assuré par les opérateurs sous contrat avec le

Conseil régional (cf. conseil agricole). Le système d'avis techniques fournis à la BAGRI par les opérateurs a amélioré la qualité technique des projets par rapport à 2016. Le contrôle de la matérialité des investissements est réalisé par la DRA et DRGR.

À ce jour, 552 projets portés par des jeunes ont été subventionnés depuis le début du programme donc 40 % sont portés par des femmes.

Défis

- Recherche de solutions pouvant ajuster dans la mesure du possible les aspects de cautionnement bancaire et d'apport personnel (par exemple le nantissement des biens qui seront acquis à travers le crédit agricole, le cautionnement par les municipalités, mécanisme de réduction

de l'apport personnel par l'application de thèmes en faveur de l'environnement, etc.) ;

- Participer à la mise en place d'un fonds de garantie bancaire (objectif du FISAN) : une consultance est en cours ;
- Poursuivre avec rigueur le contrôle sur les abus (surfacturations des investissements, détournement d'objectifs, qualité des investissements) ;
- Accompagner la BAGRI pour adapter le plus possible au milieu rural les procédures administratives de constitution des dossiers de demande de crédit.

Michel Maricaux
Conseiller technique principal du Programme NIG/025

Contact : michel.maricaux@luxdev.lu

La place de l'agro-écologie

Le processus d'installation des jeunes ruraux est soutenu par la prise en compte des actions environnementales. À cet effet leurs formateurs reçoivent lors de leur recyclage des formations en ce sens notamment la confection des compostières, la préservation et la plantation d'arbres (espèces locales adaptées au milieu), l'utilisation des bio-pesticides. Pour ce faire, une convention a été signée avec la Direction régionale de l'environnement afin que celle-ci puisse assurer ces formations et surtout le suivi des jeunes une fois installés. Dès cette année (2018), toujours en collaboration

avec cette direction, la notion de régénération naturelle assistée (RNA) sera diffusée afin de situer la pratique agricole dans un contexte agroécologique à travers des campagnes de sensibilisation et la mise en démonstration de parcs agroforestiers à travers la région.

Pour la culture de l'arachide et du niébé, il s'agira de la promotion de cultures associées de ces légumineuses avec la culture céréalière.

Pour le maraîchage, l'effort est mis sur la culture bio autant que possible, en utilisant exclusivement la fumure organique selon le milieu. Des mesures innovantes en matière d'utilisation efficiente et

rationnelle des ressources hydriques sont vivement soutenues. Le programme prévoit à cet effet l'installation de plusieurs variantes d'irrigation telles que le goutte à goutte, le pompage solaire, le système haddari, l'utilisation de motopompes. L'objectif est de leur démontrer l'utilisation adéquate de l'eau pour l'irrigation.

Les jeunes qui désirent prendre un crédit adossé 40% de subvention auprès de la banque agricole du Niger bénéficieront d'un rabais de 2% sur leur apport personnel (5% au lieu de 7%) s'ils s'engagent en début de leur installation à prendre en compte au minimum deux mesures environnementales

OPINION

L'agriculture : un grenier d'emplois durables pour les jeunes et les migrants de retour



(Crédit photo: Auteur)

Dr Cheikh Tidiane Wade

La question de l'emploi des jeunes en Afrique subsaharienne et les conséquences qui peuvent en découler préoccupent à tous les niveaux de décision. En effet, dans les pays du Sud, les crises climatiques cycliques et la faible productivité agricole actuelle constituent de sérieux handicaps qui entravent la capacité du secteur à fournir des emplois adéquats aux jeunes. Dans un pays comme le Sénégal, plusieurs stratégies ont été développées pour fixer les jeunes, candidats à la migration, dans les zones rurales. Depuis la première alternance politique de 2000, les réponses de l'Etat ont souvent consisté à créer des écoles de formation professionnelle, des agences et des fonds de promotion de l'emploi des jeunes. Il est reconnu que la transformation structurelle de l'agriculture est une condition préalable pour accroître la productivité du travail et le niveau des revenus, mais surtout pour créer des emplois décents. Cela suppose de trouver des moyens financiers, humains et matériels pour une bonne mise en œuvre des politiques publiques. Elle suppose également une bonne utilisation des transferts des migrants et une orientation des investissements dans la recherche en liaison avec les tendances climatiques et les opportunités de marché. En fonction des spécificités des zones agroécologiques, les politiques de développement doivent s'insérer dans une stratégie globale de développement tenant compte de l'environnement institutionnel et financier.

Contexte de l'agriculture

Selon la FAO (2016), l'agriculture et le développement rural sont essentiels pour remédier aux causes profondes de la migration. D'ici 2050, plus de la moitié de la population des pays les moins avancés vivra encore en milieu rural. Les trois quarts des personnes souffrant de pauvreté extrême vivent de l'agriculture ou d'autres activités rurales. Pour le seul continent africain, 11 millions de jeunes entreront chaque année sur le marché du travail au cours de la prochaine décennie¹. L'ampleur des mobilités requiert des solutions concertées impliquant l'ensemble des parties prenantes.

L'agriculture reste l'activité dominante des populations rurales africaines. Elle leur permet d'assurer une sécurité alimentaire et d'avoir des revenus pour faire face à certaines charges familiales. Toutefois, cette agriculture est fortement dépendante de la pluviométrie. A cause des changements climatiques, celle-ci connaît des bouleversements caractérisés

par l'irrégularité de pluies avec des fluctuations intra et interannuelles, compromettant ainsi les rendements agricoles et poussant les jeunes ruraux à abandonner l'agriculture. Aussi, l'effet conjugué des multiples crises de ces dernières années, (alimentaire, financière et énergétique), de la forte croissance démographique, de l'urbanisation croissante, de la transformation du peuplement, des migrations, de l'amélioration et la différenciation des revenus, constituent le principal vecteur de la transformation des économies agricoles, des exploitations familiales et des chaînes de valeur.

Beaucoup de pays africains ont replacé l'agriculture et la sécurité alimentaire au cœur de leurs priorités. Cela s'est traduit dans certains pays par un accroissement du volume des investissements publics, au-delà même des objectifs fixés par le sommet de Maputo de 2003.

En Afrique de l'Ouest, les autorités sous régionales reconnaissent à travers

le Cadre d'orientations stratégiques de l'agriculture à l'horizon 2025 que la croissance de la demande urbaine constitue une formidable opportunité pour intégrer les agricultures familiales dans les marchés de proximité et les marchés régionaux. Pour capter ces marchés émergents et en faire les véritables moteurs de la croissance agricole et de l'amélioration des revenus et des conditions de vie des ruraux, les agricultures et les chaînes de valeur locales doivent être suffisamment compétitives par rapport aux importations alimentaires en provenance du marché mondial. Pour ce faire, il est important de faire de l'agriculture familiale et des exploitations familiales les moteurs de la transformation de l'économie rurale, en mettant l'accent sur les pratiques durables comme l'agroécologie au détriment des pratiques poussant les jeunes vers la migration.

Au Sénégal, le secteur de l'agriculture reste encore stratégique, malgré sa relative faible contribution à la

¹ FAO. 2016. Migration, Agriculture et développement rural. Affronter les causes profondes de la migration et exploiter son potentiel pour le développement, 20 pages ; <http://www.fao.org/3/a-i6064f.pdf>



a pris un ensemble de mesures et a mis en œuvre un certain nombre de programmes au cours de ces dernières années. Dès lors, l'imbrication des deux phénomènes est manifeste, et l'Etat du Sénégal a parfaitement compris que la prise en charge adéquate de la problématique de l'emploi des jeunes pouvait grandement reposer sur la redynamisation d'un secteur agricole qui, sous divers aspects, apparaît comme une mine d'emplois.

Leviers stratégiques pour créer des emplois et fixer les jeunes dans les zones de départ

Le rôle de l'Etat dans les propositions de développement du secteur agricole se traduit par une planification stratégique, une amélioration du cadre juridique et réglementaire existant, et par d'autres mesures tendant à rendre plus attractif l'environnement de la production agricole. C'est dans ce cadre qu'il faut situer la Loi d'orientation agro-sylvo-pastorale. Adoptée en 2004 et d'initiative présidentielle, cette loi se veut un cadre global du développement agricole pour 20 ans. Elle permet au monde agricole de retrouver un rôle moteur dans la stratégie de croissance de l'économie sénégalaise dans son ensemble (la sécurité alimentaire est considérée comme préalable nécessaire pour créer les conditions d'une croissance économique durable). Les préoccupations relatives à l'emploi des jeunes, notamment dans le cadre agro-sylvo-pastoral, apparaissent à travers :

- (i) la reconnaissance des métiers de l'agriculture et désormais, un statut reconnu et conféré de façon identique à tous, notamment les jeunes ;
- (ii) la promesse d'insertion des jeunes dans toutes les activités liées aux métiers de l'agriculture et celle de leur faciliter l'accès au foncier et au crédit ;
- (iii) la promesse, dans un délai de trois ans à partir de la promulgation de la loi, d'aider à l'installation des jeunes agriculteurs ayant reçu une formation professionnelle agricole et à la création d'un fonds d'aide à la modernisation des exploitations agricoles en conformité avec la loi de finances. Ce fonds contribue au financement, notamment, de l'équipement des exploitations agricoles, de l'installation des jeunes agriculteurs ayant reçu une formation professionnelle agricole et aux actions de gestion durable des ressources naturelles.

croissance du PIB. En effet, environ 55% de la population rurale du Sénégal, dont 49,5% de ménages purement agricoles et 61% parmi ces derniers, s'adonnent à la culture pluviale, encore dominante². L'agriculture constitue un secteur-clé pour le développement économique et social du pays, compte tenu d'une part de la population qui en dépend directement et d'autre part de sa dimension stratégique en matière de sécurité alimentaire, et de sa contribution dans la régulation des équilibres macroéconomiques et sociaux.

Contraintes et défis de l'agriculture

L'agriculture connaît des problèmes, parmi lesquels la maîtrise de l'eau, des difficultés d'accès aux intrants de qualité et de l'insuffisance d'ouvrages hydro-agricole, l'inadéquation de la politique foncière et de l'inadaptation du financement et des problèmes de pilotage. A cela s'ajoutent les impacts des changements climatiques. L'agriculture sénégalaise est aussi assujettie à de nombreuses contraintes dont la levée nécessite une profonde réflexion, pour concevoir et mettre en œuvre une stratégie mobilisatrice non seulement en moyens financiers, mais aussi en ressources humaines dans le cadre d'une solidarité collective, ayant pour principal objectif le développement humain.

Malgré les contraintes rencontrées, le secteur de l'agriculture recèle aussi de nombreux atouts en termes d'avantages comparatifs basés sur des dotations factorielles favorables. Les potentialités hydro-foncières du Sénégal sont considérables, comparativement à de nombreux pays. Ainsi, la préservation et la consolidation

de l'agriculture familiale demeure un défi important. En effet, cette forme d'agriculture, pilier de nos systèmes agroalimentaires, produit encore l'essentiel des besoins en produits céréaliers, légumes, viande et poisson, entre autres, et reste la principale pourvoyeuse d'emplois. Sa consolidation et sa transformation demeurent toutefois compromises par la nouvelle rhétorique et la volonté accrue des gouvernants de favoriser le parachutage ou l'imposition d'autres modèles agricoles, parfois importés.

L'effet conjugué de la croissance démographique, des contraintes climatiques, des mauvaises pratiques agricoles et des difficultés d'accès à la terre a contraint beaucoup de jeunes au chômage et à la migration. Selon les chiffres du dernier recensement au Sénégal, le taux de chômage déclaré est de 25,7%, traduisant ainsi une faible participation des actifs dans la production de biens et services³.

Ce taux de chômage varie selon les régions, mais également au regard d'autres caractéristiques des ménages, notamment le milieu de résidence, les tranches d'âges, la situation matrimoniale. Le segment le plus touché est celui des personnes non ou peu scolarisées. Ainsi l'exode des jeunes et des femmes actifs (vers les villes et, de plus en plus, hors des frontières nationales), reste un signe manifeste du déficit d'emplois productifs ou suffisamment rémunérateurs.

Le chômage est l'une des préoccupations les plus partagées par tous les gouvernants. Face aux défis que constituent le chômage et le sous-emploi des jeunes, le Gouvernement avec l'appui des partenaires techniques et financiers

² AGENCE NATIONALE DE LA STATISTIQUE ET DE LA DÉMOGRAPHIE. Ministère de l'Économie et des Finances, 2013, Recensement Général de la Population et de l'Habitat, de l'Agriculture et de l'Élevage (RGPHAE 2013).

³ AGENCE NATIONALE DE LA STATISTIQUE ET DE LA DÉMOGRAPHIE. Ministère de l'Économie et des Finances, 2013, Recensement Général de la Population et de l'Habitat, de l'Agriculture et de l'Élevage (RGPHAE 2013).

Du point de vue stratégique, le Sénégal développe des outils de planification pour une meilleure atteinte des Objectifs de Développement Durable. Le document phare est le Plan Sénégal Émergent. Dans son axe stratégique 1 « transformation structurelle de l'économie et croissance », le secteur de l'agriculture est retenu comme l'un des « moteurs » de croissance dans sa mise en œuvre. Les actions dans ce domaine visent à mettre en œuvre une approche intégrée favorisant le développement de la chaîne de valeur et la structuration des filières. Elles permettent également de mettre en valeur le potentiel de l'agriculture commerciale tout en favorisant le développement de l'agriculture familiale. Ainsi, pour la création d'emplois dans le secteur de l'agriculture, les stratégies préconisées dans le PSE s'appuient sur la mise en places des fermes intégrées dont les domaines agricoles communautaires (DAC), l'organisation des petits producteurs agricoles autour des gros opérateurs modernes, la création de zones greniers constituant des corridors céréaliers, l'établissement de pôles de transformation agroalimentaire et la relance de la production nationale d'arachide.

A coté du PSE, nous avons la Phase 2 du Programme de relance et d'accélération de la cadence de l'agriculture sénégalaise (PRACAS) qui est une déclinaison du PSE dans sa phase opérationnelle. Un de ses objectifs majeurs est de créer un grand nombre d'emplois agricoles et non-agricoles, notamment pour les jeunes. Parallèlement et pour accompagner cette politique volontariste de placer l'agriculture au cœur du développement, l'Etat a pris une série de mesures et développé soit des approches destinées à lever les contraintes liées au secteur, soit des programmes spécifiquement conçus pour le retour des jeunes vers l'agriculture.

La valorisation du capital naturel

Dans un contexte des Objectifs de développement durable (ODD), les zones rurales ont plus que jamais besoin des jeunes, pour contribuer à l'essor de l'agriculture et pour créer un plus grand nombre d'emplois afin de maintenir la croissance à un niveau solide, tout en améliorant le bien-être des populations, à la

faveur de la réduction de la pauvreté, de l'amélioration de la santé et de l'éducation, et de l'instauration d'un plus grand espoir. Pour cela, il revient à l'ensemble des parties prenantes dont les collectivités de créer des emplois pour les Africains, grâce à la formation et l'utilisation de la main d'œuvre locale, la mise en valeur du potentiel des services et des entreprises familiales et communautaires, la gestion durable et l'utilisation prudente des ressources naturelles considérables des zones rurales. C'est de cette façon que les dividendes des activités rurales se ressentiront sur les conditions de vie des ruraux et de la société.

L'accès à la terre constitue une contrainte majeure pour les jeunes, hommes comme femmes. Dans le cadre d'une appropriation collective et familiale, l'allocation du foncier est du ressort des plus âgés. Dans le cadre d'une meilleure accessibilité de la terre aux plus jeunes, il convient de rappeler que la constitution du Sénégal prohibe toute discrimination fondée sur le genre. Dans une perspective de développement territorial durable, les nombreux débats sur le foncier insistent sur : (i) le droit des populations sur leur patrimoine foncier ; (ii) la préservation du capital foncier de l'accaparement par des grands investisseurs ; (iii) la sauvegarde d'une ressource dont les jeunes auront accès et pourront faire usage, à leur tour.

Outre le foncier, les acteurs doivent travailler pour une amélioration de la maîtrise de l'eau avec l'élaboration de programmes prenant en considération l'ensemble des types de systèmes irrigués afin de répondre au mieux aux besoins des producteurs et aux opportunités offertes par les territoires. Ces programmes doivent aussi tenir compte des modèles d'allocation d'eau des bassins transfrontaliers comme celui du Sénégal pour la planification du développement des irrigations tout en les adaptant, ce dans le cadre de la gestion intégrée des ressources en eau de surface et souterraine. La valorisation de l'eau est optimale en s'appuyant sur la diversité des systèmes irrigués compatibles, tout en prenant en compte les besoins de revitalisation et modernisation de l'existant.



Dans un pays comme le Burkina Faso, les investissements dans les petits barrages et les petites installations de collecte et de stockage de l'eau ont un impact formidable sur les familles rurales. Des systèmes d'irrigation flexibles offrant aux agriculteurs une meilleure maîtrise de l'eau peuvent améliorer considérablement leurs revenus. Parallèlement, il faut intensifier les investissements dans les systèmes d'irrigation à moyenne et grande échelle en misant sur des partenariats efficaces entre les secteurs public et privé.

Une bonne maîtrise de l'eau permet d'exploiter toute l'année, de réaliser plusieurs campagnes et par voie de conséquence, surtout pour les jeunes, d'améliorer sensiblement ses revenus générés in situ.

La question du financement de l'agriculture à travers l'apport des migrants

Le phénomène migratoire s'est considérablement développé avec des causes et conséquences multiformes. Dans les zones de départ, majoritairement en milieu rural, il affecte davantage les jeunes et impacte directement sur la disponibilité de la main d'œuvre dans les exploitations familiales, dont une grande partie se retrouve aujourd'hui avec une population composée essentiellement d'enfants, de femmes et de plus en plus de personnes âgées. La migration est porteuse à la fois d'opportunités et d'enjeux pour les zones rurales, de transit et de destination. Les politiques et programmes jouent un rôle important en influençant les processus de migration en termes d'agriculture et de développement rural et, en dernière analyse, de

réduction de la pauvreté et de sécurité alimentaire en zone rurale.

Les associations de migrants et les migrants contribuent continuellement à l'économie locale à travers des transferts financiers et non-financiers. En réalité, les migrants transfèrent plus que de l'argent. Ils ramènent un engagement pour le développement, des modalités d'organisation, des réseaux de partenariat, des moyens de production pour répondre aux effets adverses de l'incertitude climatique.

Les migrants de retour constituent une cible de choix de programmes d'appui à la création de projets productifs pour des raisons qui se ramènent surtout au fait qu'ils possèdent les atouts ci-après : (i) un capital financier accumulé tout au long de leur expérience migratoire ; (ii) un capital social lié au réseau de connaissances et de potentiels partenaires dont ils disposent dans les pays d'accueil (étrangers voulant investir ou délocaliser des entreprises, programme de la coopération décentralisée porté par les communes et les régions européennes en destination des pays sous-développés); (iii) un capital intellectuel, notamment pour la frange la plus instruite des émigrés, une catégorie en voie d'expansion parmi les candidats au départ, depuis le début des années 2000 en lien avec le boom de l'émigration qualifiée ; (iii) des valeurs acquises au cours de l'aventure migratoire (résilience, ambition, capacité d'adaptation, assurance, ouverture, ponctualité, respect de l'autre, rigueur dans le travail) qui sont relativement profitables pour renforcer leur esprit d'entreprise et pouvoir relever les nombreux défis qui émaillent tout processus de réalisation d'activités économiques.

Les capacités des ménages à faire face aux incertitudes climatiques sont renforcées par le soutien des émigrés. Les producteurs locaux ont recours à la contribution monétaire et non-monétaire des migrants pour développer des stratégies et des moyens alternatifs face à la montée des températures, à l'irrégularité du début et de la fin des hivernages, aux événements climatiques extrêmes. On remarque aussi une promotion de l'épargne et une autonomisation des femmes émigrées ou des femmes d'émigrés qui développent des initiatives pour fructifier les transferts financiers et rentabiliser les transferts non monétaires : activités génératrices de revenus, embouche bovine, élevage de caprins, aviculture moderne, la transformation de produits, etc. Variétés hâtives, outillage agricole plus adapté et plus performant, magasins de stockage et produits de traitement des récoltes, toute une série de moyens sont apportés par les migrants pour rendre les économies locales plus résilientes à l'incertitude climatique et aux événements météorologiques extrêmes.

Pour créer des emplois durables et fixer les jeunes dans leur terroir, l'Etat et ses partenaires, doivent, en plus d'orienter la diaspora vers des créneaux porteurs, assurer une meilleure communication autour des programmes d'investissement et aux fonds innovants. Au niveau des collectivités territoriales, les populations et les partenaires au développement doivent travailler à mettre en place des programmes centrés sur l'auto-emploi des migrants et le développement d'initiatives socio-économiques susceptibles de déboucher sur la création d'emploi. Ceci pourrait aider à articuler les

investissements de la diaspora avec les politiques d'adaptation au changement climatique et la promotion de l'économie locale à travers :

- la maîtrise de l'eau et développement de la petite irrigation locale ;
- la promotion d'activités résilientes aux incertitudes climatiques ;
- la transformation des produits et sous-produits des terroirs ;
- la maîtrise de la chaîne de valeur pour plus de valeur ajoutée ;
- la promotion d'activités et de techniques agropastorales adaptées au stress hydrique ;
- le développement de nouvelles variétés et activités pour la diversification et l'adaptation aux incertitudes climatiques : culture fourragère, culture hâtive, arboriculture, cueillette, etc.

Conclusion

Dans ce cadre du renforcement de la productivité agricole et de la promotion de l'emploi des jeunes, les politiques d'aménagement du territoire doivent se faire à travers une planification spatiale judicieuse des activités économiques et une exploitation rationnelle du capital naturel.

Aussi, avec les perspectives de l'agenda 2030, ces investissements agricoles peuvent être orientés dans la sécurité alimentaire et le développement rural durable afin de créer les conditions qui permettront aux individus et aux jeunes, en particulier, de ne plus se sentir contraints d'abandonner leurs terres en quête d'une vie meilleure.

Dr Cheikh Tidiane WADE

Géographe,

Coordonnateur du Programme Promouvoir la résilience des économies au niveau des zones semi-arides (PRESA) à IED
Afrique

Contact : cheikhwad@gmail.com

BIBLIOGRAPHIE

Document de capitalisation des actions de formation-insertion des jeunes conduites par les ONG



IRAM Institut de recherches et d'applications des méthodes de développement, 2015, 89 pages

Le présent document synthétise les principaux enseignements détaillés et analysés dans le rapport final de l'étude et les neuf rapports de pays préparés par l'équipe de capitalisation à l'issue des missions de terrain. La question de la formation et de l'intégration des jeunes constitue à la fois une préoccupation ancienne et un enjeu crucial pour les années à venir, dans les pays du Nord comme du Sud, avec l'accroissement démographique connu par tous et son impact direct sur le nombre d'entrées sur le marché du travail.

Au total, 47 dispositifs ont été analysés par voie documentaire ou visites de terrain et 9 études pays ont été réalisées en Afrique de l'Ouest (Bénin, Côte d'Ivoire, Mali, Sénégal), en Afrique de l'Est (Ouganda), en Afrique du Nord (Maroc), en Amérique du Sud (Brésil), en Asie du Sud-Est (Cambodge) et en Europe (France). En outre, quelques expériences d'ONG intervenant dans d'autres contextes (Haïti, Madagascar, Mauritanie, Niger) ont été analysées par voie documentaire et introduites pour compléter l'analyse lorsque cela a été jugé pertinent.

Rapport sur la jeunesse et agriculture familiale



Forum rural mondial, 2018, 33 pages

Cette étude a été préparée par le Comité de Coordination Mondiale de « l'Année internationale de l'agriculture familiale +10 » (AIAF+10) et coordonnée par le Forum rural mondial (FRM). Le Comité est actuellement composé de représentants des organisations suivantes : ROPPA, PAFO, INADES INTERNACIONAL, COPROFAM, RELACC, PDRR, AFA, ASIADHRRRA, SEWA, UPA, AFDI, NZYF, OXFAM, IFOAM Organics International, ACTION AID, FRM, ainsi que les Comités nationaux d'agriculture familiale de Madagascar, du Costa Rica et du Népal (représentant les CNAF qui travaillent sur les différents continents). L'objectif principal de l'étude est de décrire le scénario actuel et de contribuer à articuler une position commune pour le développement de la jeunesse dans le cadre de l'agriculture familiale. De ce fait, les conclusions présentées seront transposées dans le travail d'influence politique portant sur la jeunesse de la campagne AIAF+101.

L'étude s'inscrit dans les lignes d'action du FRM pour avancer dans le suivi et la dynamisation de l'agriculture familiale. Ainsi, le document est en consonance avec les débats lancés au cours des rencontres du FRM, avec le Manifeste international des jeunes agriculteurs qui s'est élaboré de manière consensuelle durant le sommet international des jeunes agriculteurs qui s'est tenu à Bordeaux, le 4 septembre 2014.

Rapport final, Ipar, avril 2015, 86 pages

Le projet « Emploi des jeunes et migration en Afrique de l'Ouest » (EJMAO) vise à explorer les politiques susceptibles de relever les défis de l'emploi auxquels les sociétés ouest-africaines font face. Pour ce faire, la recherche avait pour but d'améliorer la compréhension des défis auxquels les jeunes font face dans les zones rurales et à analyser des modèles de migration et des activités urbaines dans lesquelles les jeunes s'engagent. Ce rapport est structuré autour de quatre parties. A la suite de la partie introductive, il a été traité les concepts et méthodologie. La troisième partie est une présentation assez exhaustive des résultats. Elle comprend : (i) les indicateurs généraux ; (ii) les caractéristiques démographiques des ménages ; (iii) les caractéristiques des marchés de travail ruraux ; (iv) le focus sur l'emploi des jeunes ; (v) l'impact de la migration interne ; et (vi) une analyse comparative de la productivité des activités en milieu urbain et en milieu rural. La dernière partie présente les principales conclusions de l'étude

Document sur les jeunes et l'agriculture : principaux enjeux et solutions concrètes



FAO, 2014, 101 pages

Publié en collaboration avec le Centre technique de coopération agricole et rurale (CTA) et le Fonds international de développement agricole (FIDA), ce document contient des opinions provenant de sources variées. Cette étude est le fruit d'un engagement conjoint. C'est aussi une compilation de bonnes pratiques.

Rapport sur l'emploi et migration des jeunes en Afrique de l'Ouest



BIBLIOGRAPHIE

Jeunes ruraux en Afrique de l'Ouest :
quelles réalités et quelles perspectives ?



Inter-réseaux, bulletin de la souveraineté alimentaire, n°17, 2015

Cette synthèse reprend les grandes questions soulevées aujourd'hui lorsque le « problème » des jeunes ruraux est abordé. Les réalités des jeunes ruraux sont diverses, mais le plus souvent difficiles. Face à ces contraintes, quelles solutions sont envisagées ? L'agriculture est souvent mise en avant comme étant la principale solution au « problème » des jeunes ruraux. L'est-elle vraiment ? Sinon, quelles alternatives existe-t-il ? Depuis quelques années, de plus en plus d'acteurs s'intéressent à la question des « jeunes ruraux » en Afrique de l'Ouest. Ces travaux donnent à voir une image contradictoire de la jeunesse rurale, qui est représentée à la fois comme un potentiel immense pour l'avenir des pays et comme une source de tensions et d'instabilité profondes (chômage, sous-emploi, criminalité...). Autre paradoxe, les jeunes ruraux font face à des perspectives d'emploi difficiles alors que les organisations de producteurs familiaux s'inquiètent de la pérennité de leur activité, faute d'une relève assurée.

Jeunes et agriculture



AGRIDAPE Mars 2011 - volume 27 n°1, 31 pages

Un numéro de la revue AGRIDAPE avait été consacré à la problématique jeunes et agriculture en 2011. Il avait permis de relever le désintérêt que les jeunes avaient pour l'activité agricole à l'époque, mais aussi plusieurs expériences innovantes qui étaient en cours en Afrique..

Stratégie pour l'emploi des jeunes en
Afrique



Conférences régionales ministérielles sur l'emploi et l'entrepreneuriat des jeunes en Afrique, BAD 2017, 14 pages

En réponse à la crise de l'emploi, la Banque africaine de développement (BAD) a adopté une Stratégie pour l'emploi des jeunes en Afrique (SEJA) pour la période 2016-2025. D'octobre 2016 à février 2017, la BAD a organisé une série de Conférences ministérielles sur l'emploi et l'entrepreneuriat des jeunes dans chaque sous-région du continent. Les conférences avaient pour objectif de partager avec les Ministres et d'autres hauts représentants des Ministères en charge des finances, du travail et de l'emploi des jeunes ainsi que les autres parties prenantes, la Stratégie pour l'emploi des jeunes en Afrique et d'apporter un appui aux pays pour des résultats concertés au niveau du continent. Les conférences avaient aussi pour objectif de promouvoir des actions visant à adopter des politiques, des stratégies, des programmes et projets qui sont favorables à la jeunesse, à leur développement, à l'entrepreneuriat et la création d'emplois, en priorisant le développement durable du capital humain et les emplois de qualité. Les Conférences ont été organisées dans toutes les sous-régions du continent.

Comment promouvoir l'agriculture auprès
des jeunes



Fiche de capitalisation réalisée par la
Plateforme souveraineté alimentaire
basée à Genève

En Afrique de l'Ouest, les formations professionnelles sont peu valorisées. Beaucoup de jeunes suivent des études générales et arrivent sans qualification sur un marché de l'emploi déjà fortement congestionné. Les élèves qui auraient besoin d'un suivi rapproché n'arrivent pas à poursuivre une scolarité normale et se retrouvent sans solution d'insertion. De nombreux centres existent en Afrique et entendent favoriser la professionnalisation de la formation agropastorale pour améliorer les pratiques des jeunes agriculteurs.

Capitalisation d'un centre incubateur de
développement des métiers agricoles
pour les jeunes femmes et hommes
ruraux au Sénégal



CNCR, 2018, 23 pages

Ce document présente une synthèse des résultats d'un processus collectif de capitalisation de la mise en place d'un centre incubateur de développement des métiers agricoles. Il revisite la situation de départ du projet pour en faire une analyse au regard des résultats atteints après sa mise en place. Il présente, dans une première partie, les éléments de justification de l'incubateur, la description du centre dans son ensemble notamment ses objectifs, ses promoteurs et son programme de formation. La seconde partie est consacrée à l'analyse des résultats en termes d'impacts et de conditions de durabilité et de reproductibilité.

SITES WEB ET LIENS

Article sur la problématique de l'emploi des jeunes

Dans cet article, Paul Okiira Okwi, administrateur de programme principal au sein de l'Initiative Think tank et du programme Emploi et croissance du Centre international de recherches pour le développement (CRDI), examine les enjeux de l'emploi des jeunes en Afrique dans un contexte de croissance démographique. Selon lui, le continent devra créer plus de 18 millions d'emplois par année jusqu'en 2040 afin d'absorber les nouveaux venus sur le marché du travail.

<http://www.thinktankinitiative.org/fr/blog/1%E2%80%99agriculture-est-elle-la-r%C3%A9ponse-au-ch%C3%B4mage-chez-les-jeunes-en-afrique>

Portail sur les questions agroalimentaires au Sénégal

Ce site web sénégalais est spécialisé sur les questions agricoles en lien avec d'autres enjeux de développement comme la crise migratoire par exemple.

<http://www.agroalimentaire.sn/comment-lagriculture-peut-il-repondre-au-besoin-demploi-des-jeunes/>

Un article sur les liens entre emplois des jeunes et développement

Dans cet article, Dr Ibrahima Athie, Directeur de la recherche à IPAR (Sénégal), analyse la question du chômage des jeunes à la lumière des enjeux de stabilité et de paix en Afrique sub-saharienne. Selon ce dernier, la bonne croissance économique observée récemment dans de nombreux pays africains n'a pas eu d'impact sur le développement des opportunités d'emploi pour les jeunes générations.

<http://www.ipar.sn/L-agriculture-une-alternative-pour-que-le-ch%C3%B4mage-des-jeunes-ne-continue-d-etre.html>

Article sur le rapport entre exploitations familiales et emplois agricoles

Dans cet article, Roger Blein et Bio Goura Soulé ont essayé d'examiner les liens entre l'agriculture familiale et le sous-emploi des jeunes. Selon les auteurs, l'amenuisement des facteurs de production par actif est une des sources de la pauvreté.

http://www.inter-reseaux.org/IMG/pdf/p.24-25_gdsaf.pdf

Former les jeunes ruraux pour développer les agricultures familiales

Ces Notes de la C2A publiées par Coordination Sud font un focus sur la question de l'insertion socioprofessionnelle de la jeunesse en rapport avec l'agriculture.

<https://www.coordinationsud.org/wp-content/uploads/Notes-C2A-N19.pdf>

Problématique des jeunes rurales africaines

Ce numéro de la revue Grain de sel interroge ces différents débats relatifs aux questions de la jeunesse rurale en Afrique. Qui sont les jeunes ruraux ? Quelles sont leurs aspirations, leurs attentes, leurs difficultés ? Les politiques et programmes en œuvre y répondent-ils ?

<http://www.inter-reseaux.org/publications/revue-grain-de-sel/71-jeunesses-rurales-africaines/>

Interview sur l'insertion des jeunes camerounais dans l'agriculture

Dans l'interview, Pierre Blaise Ango, le président du Réseau régional africain pour la formation agricole et rurale (FAR) et Coordinateur national du Programme d'appui à la rénovation et au développement de la formation professionnelle dans les secteurs de l'agriculture, de l'élevage et de la pêche (AFOP), partage des pistes sur comment aider les jeunes camerounais à s'engager dans l'agriculture.

<https://www.cairn.info/revue-afrique-contemporaine-2016-3-p-129.htm>
www.apilaction.net

Déclaration du Collège des jeunes du CNCR

Dans le cadre des activités de plaidoyers, le Collège des jeunes du Conseil national de concertation et de coopération des ruraux (CNCR) du Sénégal avait élevé de la voix en 2014, à travers une déclaration, pour attirer l'attention des pouvoirs publics sur la nécessité de mieux prendre en charge la question de l'insertion des jeunes dans l'agriculture.

<https://ypard.net/fr/resources/installation-des-jeunes-en-agriculture-au-s%C3%A9n%C3%A9gal-visions-et-attentes-des-jeunes-ruraux>

Conférence régionale sur la résilience en Afrique de l'Ouest

Innovation, Environnement et Développement en Afrique (IED Afrique), éditrice de la revue AGRIDAPE, organise une conférence régionale sur « Changements climatiques et résilience des territoires : Quelles réponses en Afrique de l'ouest ? ». Elle se tiendra du 10 au 12 Septembre 2018 à Dakar, Sénégal. La conférence permettra d'engager une réflexion sur l'évaluation des systèmes existants en vue de déterminer leurs performances, avantages comparatifs, ainsi que leur mise à l'échelle. Pour plus d'informations, visitez le site web de la conférence.

<https://www.conferenceied.org/>

La CEDEAO s'engage pour une transition agroécologique

8 millions d'euros, c'est le montant du Projet d'appui à la transition agroécologique en Afrique de l'Ouest (PATAE). La cérémonie de lancement s'est déroulée le 27 avril 2018, à Abuja, au Nigeria. Elle a été présidée par le Commissaire de l'agriculture, de l'environnement et des ressources en eau de la Commission de la CEDEAO, Sékou Sangaré, et le Directeur régional «Grand Sahel» de l'Agence française de développement (AFD), Philippe Chedanne, en présence de Denys Gauer, l'ambassadeur de France dans ce pays.

Le PATAE fait partie intégrante de la mise en œuvre de la politique agricole régionale (ECOWAP). Il contribue aux efforts de la CEDEAO à stimuler le développement de pratiques innovantes qui optimisent la mobilisation des processus écologiques dans le domaine de la

production agricole et de la sécurité alimentaire et nutritionnelle en Afrique de l'Ouest.

De façon spécifique, le PATAE met à la disposition des praticiens, des instances politiques et des institutions de coopération des références technico-économiques, sociales et environnementales concernant ces techniques agroécologiques. Le projet veut également produire des éléments d'analyse des freins et leviers pour le développement des pratiques agroécologiques, alimentant le dialogue entre acteurs.

Une plateforme régionale de promotion de l'agroécologie lancée

L'Alliance pour l'agroécologie en Afrique de l'Ouest (3AO) est une plateforme collaborative de coopération intersectorielle, de plaidoyer et d'activités de diffusion sur l'agroécologie dans la sous-région. Elle s'appuie sur des partenariats existants, en accentuant les actions de collaboration impliquant à la fois des groupes d'agriculteurs et des partenaires de recherche et de plaidoyer. Le Comité de pilotage de la 3AO comprend des représentants du ROPPA, d'IPES-Food, d'AFSA, d'Enda Pronat, du CIRAD, d'ACF et de JAFOWA. Cette Alliance a vu le jour lors d'un atelier co-organisé par IPES-Food et le ROPPA, les 19 et 20 avril derniers. Lors de cet atelier, une feuille de route a été élaborée pour promouvoir l'agroécologie aux niveaux local, national et régional. Ce plan d'action comprend des activités visant à consolider, à disséminer les pratiques agroécologiques auprès des paysans et à développer des outils de plaidoyer politique.

SENAGRICULTURE dans les kiosques

L'agriculture tient son magazine au Sénégal. SENAGRICULTURE est édité à Dakar pour donner plus de place aux enjeux agricoles au sens large. Selon son éditeur, Seydina Ibrahima Faye, un jeune entrepreneur, SENAGRICULTURE s'active « à créer un modèle pour attirer la jeunesse à travers différents canaux digitaux. « Ainsi, l'objectif est de joindre le digital de la communication et l'agriculture, mais aussi permettre à une demande urbaine de pouvoir s'informer sur ce qui se fait dans les zones rurales ». Cet objectif prend appui sur les initiatives entrepreneuriales dans le secteur agropastoral au Sénégal et dans la sous-région ouest-africaine.

SENAGRICULTURE dispose d'un site web et d'un web TV. Des émissions sont produites sur les questions agricoles. Visitez le site : <http://senagriculture.com/>

Visitez
la page web
de AGRIDAPE

<http://www.iedafrique.org/agridape.html>

Le ROPPA réaffirme sa position sur l'agroécologie paysanne



(Crédit photo: Roppa)

Agriculture paysanne

«L'AgroEcologie Paysanne principale voie pour assurer la cohésion sociale, la paix et la souveraineté/sécurité alimentaire et nutritionnelle en Afrique de l'Ouest.»

Le secteur agrosylvopastoral et halieutique reste stratégique au regard de son potentiel de démultiplication de croissance. Cependant, les défis majeurs du secteur restent (i) d'assurer une sécurité/souveraineté alimentaire et nutritionnelle durable d'une population croissante, (ii) contribuer à la réduction de la pauvreté par l'amélioration des revenus et du bien-être, (iii) d'assurer la sécurisation foncière des terres des communautés ainsi que la restauration et la gestion durable des ressources naturelles et de la biodiversité, (iv) de créer ou soutenir des emplois décents pour les actifs, notamment les femmes et les jeunes dans les exploitations agricoles familiale avec un statut digne.

Aussi, dans une perspective de développement durable ces défis

sont indissociables des enjeux de systèmes alimentaires /systèmes semenciers locaux, basés sur une plus grande diversification avec de produits sains et nutritionnel tout en assurant des emplois décents et une valeur ajoutée au niveau des terroirs avec des partenariats locaux et solidaires pour satisfaire d'abord le marché local, national et sous-régional.

On observe aujourd'hui un consensus au sein de la communauté internationale (qu'ils s'agissent de chercheurs, d'institutions internationales, de politiques, de praticiens) sur la nécessité de réorienter l'agriculture vers des modes de production plus durables sur le plan environnemental et plus justes sur le plan social afin d'assurer une souveraineté/sécurité alimentaire globale de la planète.

Or il existe des systèmes de production capables d'intensifier l'agriculture, d'autonomiser les paysannes et paysans tout en limitant entre autres le recours aux énergies fossiles et

aux intrants chimiques : il s'agit des systèmes répondant aux principes de l'agroécologie.

En 2017, lors des 10 ans de Nyéléni au Mali, qui célébrait le mariage de la souveraineté alimentaire et de l'AgroEcologie Paysanne, le Manifeste de l'AgroEcologie Paysanne de Nyéléni articulé autour de sept piliers d'actions, de valeurs et principes et d'une définition, a été validé par 250 délégué-es principalement d'organisations paysannes, venus des cinq continents, de 24 pays majoritairement africains et notamment d'Afrique de l'Ouest : les divergences d'interprétations et d'applications de l'agroécologie font qu'aujourd'hui, nous revendiquons une AgroEcologie Paysanne, synonyme de dignité, basée sur les savoirs, savoir-faire, savoir-être et savoir-devenir paysans.

L'AgroEcologie Paysanne met la vie au cœur de toute intervention. C'est un mode de vie solidaire basé sur des pratiques transmises, valorisées

et partagées, sur des valeurs et des principes communs notamment les droits humains. L'AgroEcologie Paysanne par sa dimension philosophique, sociale, environnementale et économique intègre toutes formes d'agriculture écologique, biologique, équitable. Elle est la clef d'aujourd'hui et de demain pour préserver l'humanité et la planète. » La position du ROPPA sur la question de l'AgroEcologie est centrée sur l'impérieuse nécessité de faire reconnaître l'AgroEcologie Paysanne comme la meilleure approche pour une agriculture valorisant nos identités culturelles et nos Savoirs, notre biodiversité alimentaire et semencière saine et nutritive, notre autonomisation, engendrant des dynamiques économiques locales et de meilleurs revenus aux exploitations agricoles familiales dans la cohésion sociale et la paix. D'ailleurs différents auteurs soulignent que les connaissances les plus pertinentes pour valoriser les agroécosystèmes s'obtiennent « en s'inspirant du passé pour transformer le présent en se tournant vers le futur ».

La promotion de systèmes alimentaires/semenciers durables basés sur l'AgroEcologie Paysanne est une réponse probante aux enjeux agricoles alimentaires et nutritionnels actuels de la région, d'autant plus que nombres d'acteurs et notamment des plateformes nationales du ROPPA sont dans ce processus depuis plusieurs années. Depuis les années 1970, des paysans et paysannes ainsi que leurs organisations en Afrique de l'ouest ont développé des initiatives visant à sécuriser et optimiser la gestion des ressources productives pour garantir la production et les revenus des exploitations familiales.

Ces initiatives ont été améliorées et consolidées au fil des années avec les savoirs et savoir-faire locaux et/ou des innovations techniques paysannes ou générées en collaboration avec des institutions de recherche. De nos jours des plateformes nationales membres du ROPPA et leurs fédérations paysannes ont des dispositifs assurant

des formations et l'accompagnement d'exploitants familiaux et leurs organisations à la base pour l'adoption d'une vision et des pratiques agroécologiques adaptées à leur contexte pour passer de l'échelle individuelle à l'échelle des terroirs et des pays. C'est le cas de la CNOP au Mali, la CPF au Burkina Faso, le CNCR au Sénégal, la PFPN au Niger qui ont aussi à leur actif de grands événements comme la nuit de l'AgroEcologie au Sénégal, le forum international sur l'Agroécologie à Nyéléni au Mali, etc.

Ces initiatives qui se sont développées au fil du temps ont consolidé progressivement notre conviction et ont donné des résultats avérés qui méritent d'être amplifiés et mis à l'échelle en s'appuyant sur des principes de cohérence, de synergie et de complémentarité pour contribuer à la création d'un environnement favorable à leur développement. Le ROPPA, les plateformes nationales et leurs Organisations Paysannes membres se mobilisent et continuent à s'investir dans les champs prioritaires ci-après en collaboration avec les acteurs majeurs de la région. Le ROPPA et ses plateformes s'engagent à mettre en œuvre l'AgroEcologie Paysanne avec une vision holistique contenue dans les 7 piliers du Manifeste de l'AEP de Nyéléni1.

Pilier 1 : Garantir la sécurisation de la terre, l'eau et autres ressources naturelles aux communautés
Pilier 2 : Valoriser et sauvegarder la biodiversité, des semences paysannes et des races locales

Pilier 3 : Encourager les pratiques en AgroEcologie Paysanne : diversité, complémentarité, adaptabilité

Pilier 4 : Promouvoir les systèmes alimentaires locaux diversifiés, nutritionnels et thérapeutiques. •
Pilier 5 : Appuyer et valoriser la place des femmes et des jeunes.

Pilier 6 : Renforcer les synergies et alliances et l'organisation collective.

Pilier 7 : Agir au niveau institutionnel législatif et réglementaire.

Le ROPPA s'engage aussi à mettre à profit tous les événements et opportunités pour plaider et agir en faveur de l'élaboration et de la mise en œuvre de politiques de promotion de l'AgroEcologie Paysanne en Afrique de l'Ouest et sa matérialisation dans les PNIASAN, le PRIASAN et le PCD/TASAN en cohérence entre les politiques agricoles, commerciales et environnementales. Pour cela, le ROPPA s'engage à soutenir et défendre les droits des communautés et les défenseurs de droits notamment sur les droits fonciers, semenciers et à les porter dans ces politiques publiques.

Le ROPPA s'assurera de l'implication des Organisations Paysannes et de leurs réseaux nationaux et régionaux dans l'élaboration et la mise en œuvre de ces politiques ainsi que la prise en compte des femmes et des jeunes dès le stade de l'élaboration et durant le processus. Pour assurer le portage politique et veiller à la mise en œuvre de ces engagements, le Conseil d'Administration ROPPA a adopté la mise en place d'une commission Agro écologie Paysanne au sein du ROPPA animée et portée par la CNOP Mali qui sera appuyée des points focaux désignés par les plateformes nationales membres du ROPPA.

Fait à Thiès, le 18 Avril 2018

Lettre d'interpellation adressée au gouvernement de la République du Sénégal, des pays membres du G7 et à l'Union Africaine

Constat d'échec pour la NASAN au Sénégal : La société civile appelle les décideurs politiques à mettre l'agriculture familiale au cœur des stratégies de sécurité alimentaire et de la Nutrition

La Nouvelle Alliance pour la sécurité alimentaire et la nutrition (NASAN) a été lancée en 2012 par le G8, en réponse à la flambée des prix des denrées alimentaires survenue en 2010-2011 et à une vague de sécheresse dans la corne de l'Afrique affectant les populations africaines. La NASAN fait également suite aux efforts de l'Initiative de L'Aquila pour la sécurité alimentaire (IASA). Alors que l'Initiative de L'Aquila incitait les gouvernements à investir des fonds publics dans la sécurité alimentaire, la NASAN mobilisait les entreprises du secteur privé –étranger et les multinationales – à « réaliser une croissance agricole soutenue et inclusive ainsi qu'à sortir 50 millions de personnes de la pauvreté au cours des dix prochaines années » en Afrique.

La société civile et le mouvement paysan sénégalais saluent l'engagement pris en 2012 par les pays membres du G7 en faveur de l'agriculture sur le continent africain, mais déplorent l'approche et la mise en oeuvre de la NASAN. Ils appellent les pays du G7, les gouvernements africains et l'Union Africaine (UA) à soutenir davantage l'agriculture familiale et l'agroécologie, garantes d'une sécurité alimentaire et nutritionnelle durable, telle que stipuler lors du forum 2018 de la FAO sur l'agroécologie.

Dès sa création, la NASAN a soulevé des craintes de la part de la société civile en lien avec les risques d'accaparement des terres et de privatisation des semences. Bien qu'au Sénégal, la NASAN n'ait pas engendré les conséquences négatives anticipées, elle n'a pas pour autant respecté ses promesses. En effet, une évaluation indépendante de la NASAN au Sénégal, conduite avec l'appui du Groupe de réflexion pour la sécurité alimentaire

(GRSA), a permis de constater que la Nouvelle Alliance n'a visiblement pas atteint son objectif principal d'améliorer la sécurité alimentaire et la nutrition à travers l'augmentation des investissements privés en agriculture. Elle n'a pas non plus mené à des réformes politiques significatives ni à un meilleur alignement ou une augmentation de l'aide internationale de la part des membres du G7.

La NASAN a été lancée sur l'hypothèse que la sécurité alimentaire et nutritionnelle peut être améliorée grâce à un apport accru du secteur privé. Cependant, l'expérience au Sénégal démontre que la NASAN a effectué un ciblage inadéquat des entreprises ayant pris part à la NASAN, à cause des délais très courts impartis par le G7. Le manque de communication autour des objectifs de la NASAN, l'impréparation des parties prenantes à jouer leur partition et l'absence de cadre contraignant ont créé un déficit d'engagement de la société civile et les Organisations de producteurs.

La NASAN traite les petits producteurs essentiellement comme des bénéficiaires d'emplois et de services fournis par les agro-industries plutôt que d'acteurs économiques en soi. Or, les emplois créés par l'agrobusiness demeurent précaires et saisonniers, peu rémunérateurs, généralement 2/3 sans prise en charge sociale et médicale et leur nombre est largement en dessous des attentes des populations. En contraste, lorsqu'on considère l'apport du secteur privé au développement agricole et à la sécurité alimentaire et nutritionnelle, les exploitations familiales représentent de façon agrégée les investisseurs les plus importants en agriculture, contribuent à fournir de l'emploi et

préservent le patrimoine foncier. La NASAN ne les a pas suffisamment pris en considération.

Dans un contexte de changement climatique, de raréfaction des ressources en eau et de perte de biodiversité, il y a urgence pour les gouvernements d'effectuer une transition vers des modes de productions agricoles plus durables et résilients. Or, la NASAN a plutôt favorisé des entreprises conventionnelles et les multinationales qui utilisent des modes de production industriels axés sur la monoculture, exigeants en eau et dépendants des intrants chimiques. Alors, que la NASAN signalait une volonté d'améliorer le sort des populations pauvres, et des femmes en particulier, nous constatons que les femmes ont largement été ignorées. Aucune structure de production ou coopérative agricoles gérées par des femmes ne faisait partie des entreprises partenaires de la NASAN et les emplois créés ont été en majorité occupés par les hommes.

La NASAN a souffert d'un manque d'implication et de concertation préalable avec la société civile. De même, plutôt que d'encourager la réalisation des priorités du Sénégal en agriculture, la NASAN a mené à un effet de redondance et d'éparpillement des acteurs et des initiatives dans un contexte où plusieurs projets et programmes nationaux étaient existants. Il aurait été plus indiqué de directement renforcer ces cadres au lieu de dérouler une initiative parallèle qui avait peu de chance d'aboutir.

Au regard de la place essentielle qu'occupe l'agriculture en Afrique, la société civile sénégalaise estime que ce secteur doit être soutenu par un engagement constant, plutôt

LU POUR VOUS

qu'une intervention ponctuelle. C'est en ce sens que nous, acteurs de la société civile et du mouvement paysan, appelons le G7 à renouveler son appui à l'agriculture, mais en plaçant l'agriculture familiale et leurs revendications au cœur de toute initiative visant à améliorer la sécurité alimentaire.

Nous appelons le G7 à reconnaître que :

- la sécurité alimentaire en Afrique est assurée par les exploitations familiales, lesquelles doivent être soutenues par les politiques publiques pour favoriser et sécuriser l'accès à la terre, à l'eau, aux semences paysannes;
- les exploitations familiales sont généralement aussi performantes que les fermes agroindustrielles, tout en fournissant plus d'emplois, de meilleure qualité, et en produisant de manière plus durable;
- les femmes sont la pierre angulaire de modes de production durables et les pionnières de stratégies pour assurer la sécurité alimentaire;

Nous vous exhortons aussi à :

- Maintenir votre soutien à l'agriculture et la sécurité alimentaire sur le continent africain en prenant en compte la vision de l'agriculture de la société civile et du mouvement paysan; 3/3
- Assurer que toute nouvelle initiative du G7 soit réellement harmonisée aux plans, programmes et initiatives nationaux existants dans le respect de l'Accord de Paris et des engagements de Malabo.
- Nous exhortons le gouvernement du Sénégal à :
- Augmenter son niveau d'investissement dans le secteur agricole en priorisant l'agriculture familiale dans le respect des engagements de Malabo;
- Parachever la réforme foncière afin de sécuriser les terres des exploitations familiales et préserver le patrimoine foncier et

les ressources naturelles pour les générations futures;

- Mettre en œuvre sa stratégie nationale de consommation locale en facilitant l'accès aux produits agricoles sénégalais, sains et écologiques par la mise en place de chaînes de valeurs centrées sur les exploitants familiaux; le renforcement des capacités en production agroécologique et en ciblant les jeunes;
- Renforcer les regroupements, réseaux et organisations de femmes rurales afin qu'elles puissent avoir plus d'influence sur l'élaboration de politiques agricoles et alimentaires ;
- Soutenir les femmes rurales dans la transformation, conservation et mise en vente de leurs produits pour les marchés locaux.
- Mettre en œuvre les droits des

paysans tels qu'inscrit dans le TIRPAA

- A reconnaître les semences paysannes dans la législation et à soutenir les systèmes semenciers gérés par les paysans.
- Finalement, nous demandons à l'Union Africaine, désormais responsable de la mise en œuvre de la NASAN, de :
- Favoriser davantage les agriculteurs familiaux et les reconnaître comme premiers investisseurs privés dans les programmes de soutien agricole

En conclusion, à la lumière de ce constat d'échec de la NASAN au Sénégal, la société civile et les mouvements paysans appellent les décideurs politiques à mettre l'agriculture familiale au cœur des stratégies de sécurité alimentaire et nutritionnelle. Ainsi, nous appelons le G7, le gouvernement du Sénégal et l'Union Africaine à soutenir fortement l'agriculture familiale, y compris les pratiques agroécologiques et la promotion des femmes pour le développement de systèmes de production plus durables qui nourrissent les populations locales.

Signataires :

1. Cadre de Concertation et de Coopération des Ruraux(CNCR)
2. Initiative Prospective Agricole et Rurale (IPAR)
3. ActionAid Sénégal(AAS)
4. Association pour la promotion de la Femme Sénégalaise(APROFES)
5. Association des producteurs de la Vallée du Fleuve Gambie(APROVAG)
6. Réseau Africain pour le Droit à l'alimentation(RAPDA) 4/3
7. Conseil des Organisations Non Gouvernementales D'appui au Développement(CONGAD)
8. Cadre de Concertation des producteurs d'Arachide(CCPA)
9. Coalition pour la protection du Patrimoine Génétique Africain (COPAGEN -SENEGAL)
10. Alliance pour la Souveraineté Alimentaire en Afrique (AFSA)
11. Fahamu Africa
12. Nous Sommes la Solution (NSS): un mouvement de femmes rurales pour la souveraineté alimentaire
13. Conseil des animateurs pour le développement de Djirinda (CADD)
14. Eco Citoyen
15. Enda Pronat
16. GIPSWAR
17. Journal Agropasteur
18. Innovation, Environnement et Développement en Afrique(IED-Afrique)
19. Carrefour International
20. Activista Sénégal
21. Forum social Sénégalais(FSS)
22. Organisation des Jeunes Panafricanistes(OJP)
23. Panafricaine Pour Education et le Développement Durable(PAEDD)
24. Kedougou Encadrement Orientation Droits Humains(KEOH)
25. etc ;



crédit photo IED Afrique

Lala Touré, Présidente des femmes forestières de Diogo, à Kaffrine

Visitez
la page web
de AGRIDAPE

<http://www.iedafrique.org/agridape.html>

IED Afrique au sommet de haut niveau sur les ODD

Dans le cadre de ses activités d'engagement avec les parties prenantes et d'influence des politiques, IED Afrique et ses partenaires du projet Promouvoir la Résilience des Economies en zones Semi-Arides (PRESA) ont participé du 09 au 18 Juillet 2018 à New York au Forum Politique de Haut Niveau des Nations Unis sur le développement durable.

Cette participation au HLPF fait suite à la contribution de IED Afrique à la formulation de la contribution nationale volontaire du gouvernement du Sénégal pour l'atteinte des ODD. IED Afrique a en effet invité le gouvernement du Sénégal à mettre davantage de focus sur les zones semi-arides, fortement impactées par le changement climatique, mais qui recèlent également de grandes opportunités pour une croissance inclusive et durable des économies des pays en développement. Par ailleurs, une attention particulière a également été accordée à la dimension territoriale dans la gouvernance du changement climatique.

Décentralisation des fonds climat : vers la mise à l'échelle du modèle DFC pour un meilleur accès des collectivités territoriales aux fonds climat

Afin de capitaliser les acquis du projet Décentralisation des fonds climat (DFC) et démultiplier sur l'ensemble du territoire national les résultats des trois premières années de sa mise en œuvre dans la région de Kaffrine, IED Afrique a initié un processus de mise à l'échelle du modèle DFC avec comme porte d'entrée, la création d'une plateforme nationale sur le financement climat.

La Décentralisation des Fonds Climat (DFC) est un projet de recherche-action piloté par IED Afrique au Sénégal qui promeut un modèle innovant de financement décentralisé de l'adaptation au changement climatique. Au bout de trois années de mise en œuvre, le projet DFC a réussi à améliorer le niveau de prise en charge de la problématique du changement climatique dans le développement des collectivités territoriales, notamment celles de la Région de Kaffrine, zone d'intervention du projet, grâce à un mécanisme facilitant l'accès à des fonds climat localement contrôlés.